

La Colonisation des Laurentides



La Nouvelle-France
1524 à 1763

ÉPISODE 2

PRÉSENTATION DE L'ÉPISODE

Jean Lambert

Vous découvrirez dans les épisodes concernant la période de la Nouvelle France, l'évolution historique de la région des Laurentides en parallèle avec les transformations mondiales.

Bien sûr, lorsque l'on évoque cette période, l'image du coureur de bois nous vient rapidement à l'esprit. Mais ces derniers n'ont vraiment pas été présents la région, contrecarrés par le blocus des Iroquois sur la rivière des Outaouais.

Sans doute d'autres images de cette époque vous viennent-elles également en tête?

Dans cet épisode, nous nous concentrons sur la fondation du régime français en Amérique du nord, sur son organisation, l'instauration de sa gouvernance et l'implantation des seigneuries.



LES DÉBUTS

NARRATION FÉMININE

Les Autochtones accueillirent favorablement les Français et réussirent à bien coexister.

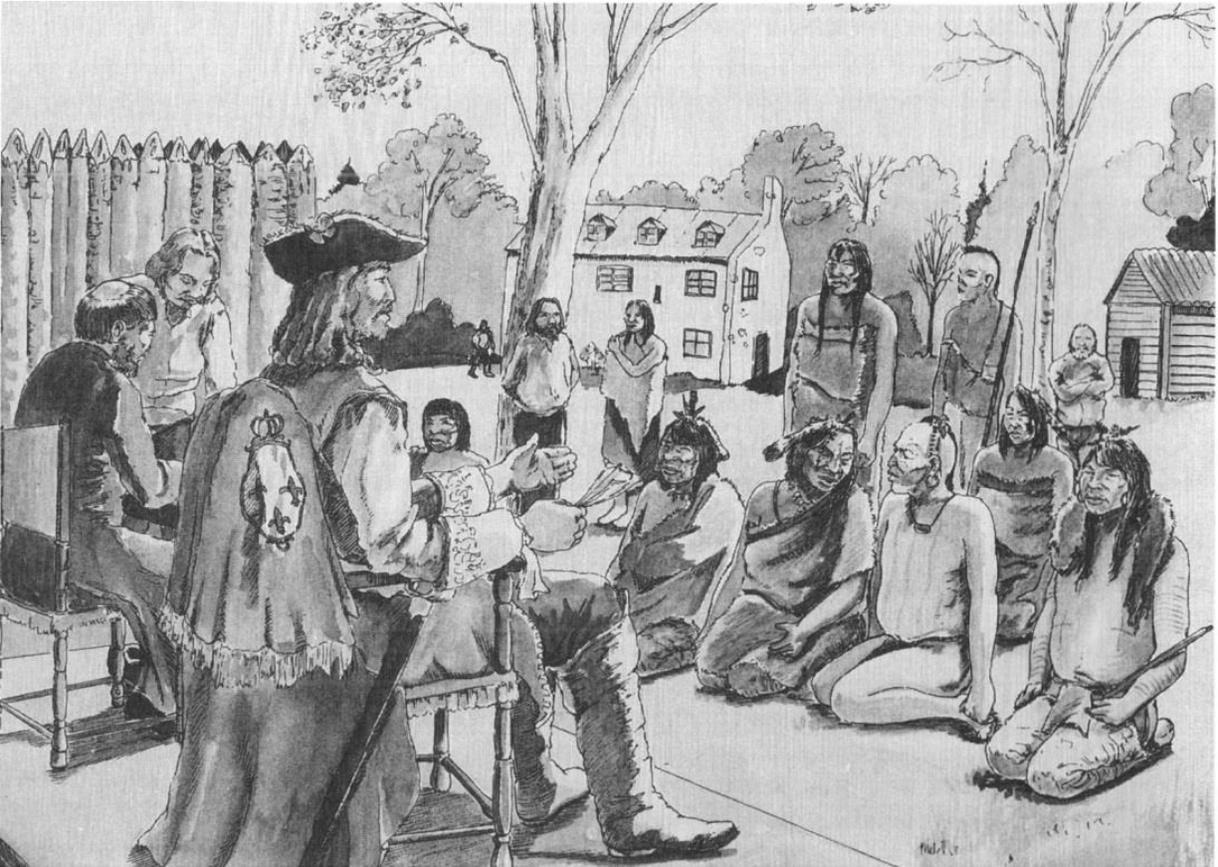
Par contre les Iroquois terrorisaient les colons, car ils s'étaient alliés aux Hollandais et aux Anglais pour faire le commerce des fourrures.

La Nouvelle-France fut d'abord une colonie-comptoir sous la responsabilité de la Compagnie des Cent-Associés qui octroya 60 seigneuries.

Le régime seigneurial fut instauré en 1627.

La Compagnie des Cent-Associés préféra s'adonner au commerce plutôt que de s'occuper de colonisation. C'est ainsi que Louis XIV annula son contrat en 1663.

Laissons l'historien Gilbert Desmarais raconté les débuts de la Nouvelle France



GILBERT INTERROGE CAMILLE ET ZACHARIE VIENT SE JOINDRE À LA CONVERSATION



GILBERT DESMARRAIS

Camille : « *Avoues que c'était le fun hier le feu de camp!* »

Gilbert : « *Ah oui ça valait la peine... j'ai adoré les guimauves... He Camille savais tu que c'est à Montréal que la colonisation de la région a vraiment commencé ?* »

Camille : « *Non* »

Gilbert : « *A l'école est-ce que tu as entendu parler de Jacques Cartier ?* »

Camille : « *Oui !* »

Gilbert : « *Ha super! Tu sais que Jacques Cartier a fait trois voyages pour venir ici. La 1ere fois en 1534, il a rencontré le chef Donacona et il est retourné en France avec deux de ses fils. L'année suivante avec les fils de Donacona, il a dépassé Stadaconé maintenant Québec pour se rendre jusqu'à l'île de Montréal ou était le village d'Hochelaga et il est retourné en France rempli d'espoir des richesses du nouveau continent. Ça pris plusieurs années après pour qu'il revienne avec un autre groupe pour essayer de s'établir. Malheureusement, ça pas fonctionné.* »

Camille : « *Comment ça ?* »

Gilbert : « Ah! À cause du climat, à cause de la difficulté de s'installer. C'était très difficile, à cause de l'alimentation aussi, il y avait le scorbut. Tu sais c'est quoi ? »

Camille : *Non!*

Gilbert : « Le scorbut, c'est une maladie causée par des déficiences en vitamines. Heureusement, les autochtones ont montré aux blancs comment soigné avec une tisane spéciale. »

Camille : « Hm Hm ! »

Gilbert : « Donc, ça pris malheureusement 60 ans avant qu'un autre explorateur vienne ici. »

Camille : « 60 ans ! »

Gilbert : « Ouais, en effet! Connais-tu son nom ? »

Camille : « Non. »



Gilbert : « Non, d'accord, c'est Champlain. Champlain au début, il s'est rendu jusqu'en Acadie et après ça il a continué à explorer la côte. Il s'est rendu après ça à Tadoussac, où il a établi une entente avec les nations autochtones qui étaient présentes.

Il y avait des Montagnais, des Etchemins et des Algonquins. En s'alliant avec eux, il s'alliait automatiquement avec leurs autres alliés, les Hurons mais aussi il s'est retrouvé ennemi de leurs ennemis

héréditaires, les Iroquois. Malheureusement, ça a mené à une série de presque 100 ans de guerre contre les Iroquois jusqu'à la grande paix 1701. »

Camille : « Les Iroquois, c'étaient les Iroquoiens? »

Gilbert : « Oui, en fait les Iroquois sont des Iroquoiens comme les Hurons, les Pétuns, les Neutres et les Iroquoiens du St-Laurent. Ceux qui habitaient Hochelaga, Stadaconé. »

Camille : « Ah, Salut Zachary ! »

Gilbert : « Allô! »

Camille : « Est-ce que tu savais qu'avant, y'avait juste des arbres ici ? »

Zachary : « Ben oui, je le sais! La ville de Montréal a été fondée ici après celle de Québec puis après celle de Trois-Rivières. »

Gilbert : « En effet, 1608 pour Québec par Champlain et 1634 Trois-Rivières. En 1642, Montréal a été fondé par Maisonneuve et Jeanne Mance. Contrairement aux autres explorateurs précédents, leur but était pas de venir chercher les ressources mais de catholiciser les indiens. C'était d'établir une mission sur l'île de Montréal dans le but de civiliser les sauvages en leur apportant la religion catholique. »

Camille : « Ah ah ah! »

Gilbert : « Malheureusement, ça été assez difficile à nouveau, l'hiver était rude et les conditions étaient difficiles; il n'y avait pas grand grand-chose, justement au début sur l'île mais y'ont travaillé fort pour s'établir. Ça été plus difficile que prévu alors éventuellement c'est les Sulpiciens qui ont repris la Seigneurie de l'île de Montréal et qui sont demeurés les Seigneurs de l'île pendant très longtemps. Beaucoup d'autochtones se sont convertis dont les Iroquois et ils sont venus s'établir dans la région de Montréal. »

Camille : « Maintenant, je comprends mieux. »

Gilbert : « Exactement, au début dans le coin de La Prairie et puis certains sont restés pour créer Kahnawake mais d'autres se sont établis sur l'île de Montréal avec les Sulpiciens dans la mission de la Montagne. Donc, les Sulpiciens étaient devenus les Seigneurs de l'île de Montréal et avec l'arrivée d'autochtones convertis dans la région de Montréal dont beaucoup d'Iroquois y'ont essayé de trouver un endroit pour les installer. Au début, ils les ont installés près du Mont-Royal à la mission la Montagne. Après ça, ils les ont déplacés un peu plus dans le nord à au Sault Récollet mais, les liens entre les blancs et les autochtones étaient difficiles à cause de l'alcoolisme et de d'autres problèmes justement sociaux. Donc, les Sulpiciens ont acquis la Seigneurie de Deux-Montagnes pour les déplacer, maintenant dans cette région-là. »

Camille : « OK »



LA FRANCE IMPLANTE UNE SOCIÉTÉ DURABLE EN AMÉRIQUE DU NORD

NARRATION

L'année 1663 marque la reprise en main des affaires coloniales par Louis XIV et Colbert.

Ils confient la réorganisation de la colonie à Jean Talon, qui devient le premier intendant de la Nouvelle-France.

CLAUDE MARTEL

« Alors on va revenir au tout début de la colonisation de la vallée du Saint-Laurent dans le Grand Montréal!

1640 concessions de la Seigneurie à l'île de Montréal et à la seigneurie de Saint-Sulpice!

1641 attaques amérindiennes à Trois-Rivières!

*Déjà, ça ne va pas bien, 1642
Fondation de Montréal.*

On s'entend qu'à la Fondation de Montréal, des Amérindiens, des Iroquois particulièrement, qui sont dans le nord de l'État de New York, ne voient pas d'un bon œil du tout qu'on vienne établir une colonie française dans l'axe du Richelieu du Saint-Laurent, particulièrement qui sont leur route de passage.



*Au bout de quelques années, avant même que Montréal soit important, Ville-Marie est une tout petite bourgade de rien, il y a une autre guerre, une guerre qui éclate avec les Iroquois. Cette guerre-là va durer jusqu'à temps qu'arrive un premier contingent du **régiment de Carignan-Salières** qui par la force du nombre va imposer un traité de paix vers les années 1667.*

On dit, je dis imposer un traité de paix parce que, évidemment, devant

la force militaire française, les Iroquois n'auraient pas pu, d'après moi, aller en guerre longtemps.

Alors, il y a un traité de paix, mais dans le fond, on ne règle pas le fond de la question.

Alors on va voir que ce traité de paix va tout de moins, permettre le développement du grand Montréal. »

NARRATION

1300 soldats débarquèrent dans la colonie en juin 1665. Les soldats du régiment contribuèrent par leur seule présence à la prospérité du pays menant à une paix relative qui dura une vingtaine d'années.

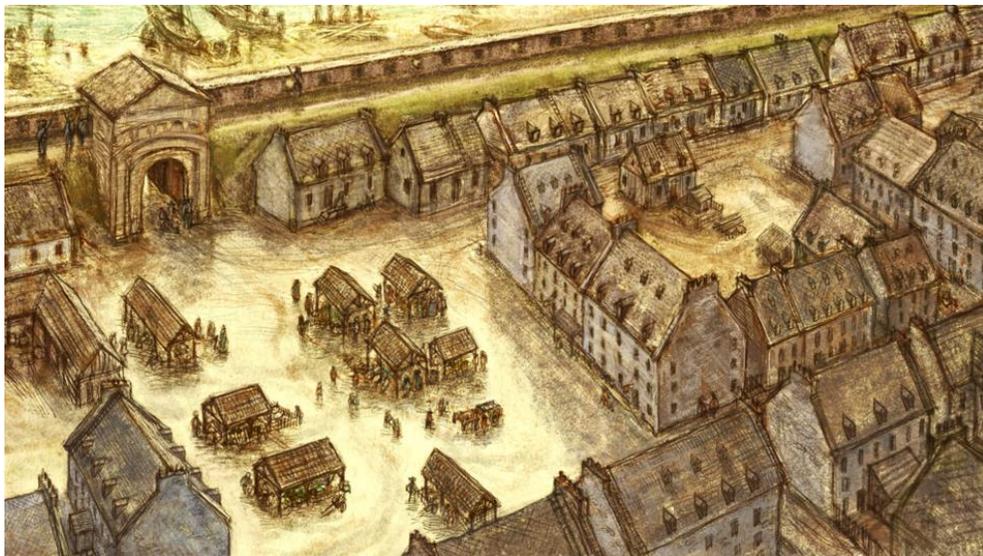
Le régiment fut rappelé en France en 1668, mais environ 400 officiers et hommes de troupe choisirent de rester en Nouvelle France pour s'installer surtout le long de la rivière Richelieu.

TITRAGE

1671

Population de la Nouvelle France

7832 Habitants



**En 1671, 29 ans après sa fondation,
Montréal dénombrait déjà 1 500 habitants**

FRONTENAC

TITRAGE

Frontenac fut nommé gouverneur général en 1672

NARRATION



Le traité de 1667 avait permis aux Français d'étendre leur commerce dans le nord coupant l'accès aux Iroquois à de nouvelles sources de castors, et c'est dans le cadre d'un conflit entre les Français et les Britanniques, que les Iroquois encouragés par les autorités de New York reprirent le sentier de la guerre.

Le 16 octobre 1690 Frontenac et les habitants de Québec repoussèrent l'amiral Phips et les Anglais après trois jours de combats infructueux,

On se souvient de cet évènement par cette mémorable phrase retenue dans la culture populaire

« Je vous répondrai par la bouche de mes canons ! »



Suite à leur défaite, les Anglais ne montèrent plus d'autres attaques contre la colonie française, plutôt, ils armèrent les Iroquois pour attaquer les Canadiens à leur place.

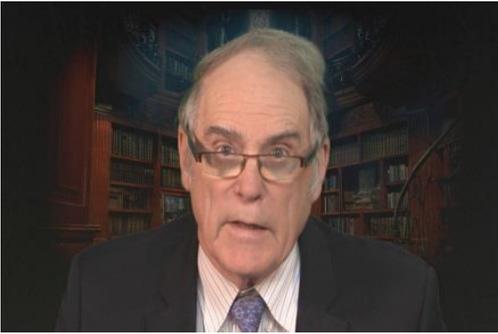
Un fort groupe de guerriers Iroquois semèrent la désolation dans toute la région de Montréal, on se souvient surtout du massacre de Lachine survenu en 1689.

C'est avec les Troupes de la Marine, arrivés vingt ans après la pacification réalisée par le régiment de Carignan-Salières, que l'on réussit à contrer les attaques iroquoises.

Ainsi fut ratifié en juillet 1701 un traité à Montréal, établissant un partage des territoires de chasse et la neutralité dans les guerres entre les Britanniques et les Français.

L'ORGANISATION DE LA NOUVELLE-FRANCE

JEAN LAMBERT



« Les conflits qui existaient entre la France, les Pays-Bas, l'Espagne et la Grande-Bretagne s'étendirent rapidement jusqu'en Amérique du Nord, où éclatèrent quatre guerres inter coloniales opposant la Nouvelle-France et les Treize colonies américaines alors sous la gouverne de la couronne britannique.

Pour mettre fin à la guerre de la succession au trône d'Espagne afin que son petit-fils devienne le roi de l'Espagne, Louis XIV consenti à d'importantes concessions territoriales. Il préféra perdre l'Acadie et la Baie-d 'Hudson en signant le traité d'Utrecht en 1713.

Il faut dire que Louis XIV n'a jamais eu la moindre vision d'un empire français en Amérique ! Il ne voulait pas y investir beaucoup d'argent, puisque la Nouvelle France ne l'enrichissait pas et de plus, elle était coupée du continent durant six mois de l'année.

La colonie connaissait un faible taux de peuplement comparativement aux colonies américaines britanniques.

Le climat y étant plus rigoureux, la saison des cultures relativement courte, l'insécurité face à l'hostilité des « Sauvages » et la menace constante des Anglais de la Nouvelle-Angleterre n'incitaient pas les Français à émigrer en Nouvelle-France.

Même si de nombreuses guerres sévissaient en Europe et malgré la pénurie de terres, les paysans et les petites gens préféraient vivre dans leur patelin. »



TITRAGE

En 1663

La Nouvelle-France : 3000 colons

Colonies anglaises au sud : 80, 000 habitants

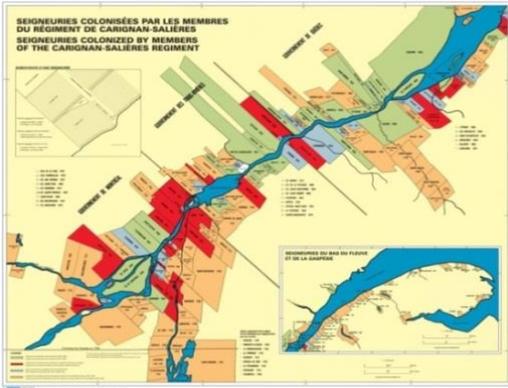
1250 enfants nés au pays.

Moins de 1% des terres concédées sont exploitées

LES GOUVERNEMENTS

NARRATION

La Nouvelle France se présentait en cinq **Divisions administratives** distinctes



- le gouvernement de Québec
- le gouvernement de Trois-Rivières
- le gouvernement de Montréal
- le gouvernement de la Louisiane
- et le gouvernement de l'Acadie jusqu'en 1713

LE GOUVERNEMENT DE MONTRÉAL

Lors de sa création en 1644, le gouvernement de Montréal ne comptait qu'un seul établissement permanent, le poste de Montréal.

De grandes terres appelées seigneuries et attirées furent configurées perpendiculairement au fleuve Saint-Laurent ou à d'autres cours d'eau.

Il faut savoir qu'à l'époque, le fleuve et ses affluents étaient les seules voies pratiques pour les déplacements.

C'est à la suite de la signature du traité de Montréal que s'amorça formellement la colonisation des Laurentides.

Mais son développement fut très lent, causée par l'inertie des premiers seigneurs à qui l'on avait octroyé des terres, à charge de s'en occuper.

C'est à vrai dire leurs héritiers ou acquéreurs subséquents qui amorcèrent la colonisation du territoire

Voici par ordre chronologique l'histoire du développement des seigneuries situées au nord de Montréal.

SEIGNEURIE DE MONTRÉAL

NARRATION

Berceau du gouvernement de Montréal et de la région laurentienne, la seigneurie de Montréal fut concédée à Jean de Lauson en 1636, qui s'en départit en **1642** au profit de la Société de Notre-Dame et plus tard en **1663**, la seigneurie fut octroyée au Séminaire de Saint-Sulpice de Paris.

GILLES PROULX

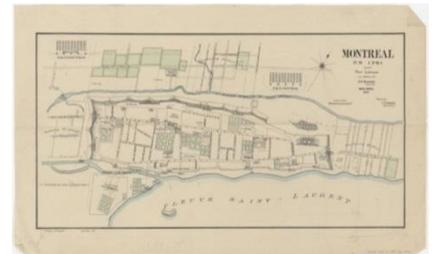


« En fait les Sulpiciens sont les troisièmes des groupes de religieux qui s'amènent ici, toujours dans l'esprit de la réforme et de convertir les amérindiens, ils s'amènent donc après les Récollets et les Jésuites, mais eux ils deviennent des gens d'affaires, ils deviennent des grands propriétaires, parce qu'il va y avoir des concessions territoriales.

Ils vont même hériter de la juridiction de l'île de Montréal. Ils vont essaimer un peu partout, à Seneville et également là où cette église qui se tient encore debout à Ahuntsic, notamment le Sault au Récollet. Et ils vont œuvrer dans l'éducation.

Au moment où je vous parle, je me trouve sur une terre de la Nouvelle France et sur les terrains de Sulpiciens.

Quand on a conçu dans la banlieue de Montréal, donc du petit Montréal de Maisonneuve, près de la Place d'armes, la Pointe à Caillère, on construit un petit fort, qu'on appelle le fort de la Montagne et de là on va essayer d'étendre en tout cas l'éducation des amérindiens par le biais de l'enseignement.



Alors ils vont être des gens très importants dans le développement de l'histoire, mais ils sont aussi des gens d'affaires, Et là il va y avoir des tractations, des échanges de terrains, je suppose! Quand on décide d'avoir par exemple qu'il va y des amérindiens qui débordent dans leur population.

Il ne faut pas oublier que lors qu'on s'est vengé pour le massacre de Lachine, des curés accompagnaient l'armée de Frontenac, on ramenait des amérindiens, des iroquoiens notamment pour les convertir, les rendre catholiques. Ils les établissent à Laprairie, ensuite ils vont aller au Sault Saint Louis qui devient Kanawaké et puis ils débordent ils vont aussi aller par la suite à Oka.

Mais là, ils héritent d'un territoire et non d'une réserve.

Et Oka, l'on dit que c'est justement les Sulpiciens qui leur cèdent ce territoire-là ! Est qu'ils leur prêtent, est qu'ils leur donnent? Ça c'est une question à 64 mille dollars! »

ÉPISODE 3

PRÉSENTATION DE L'ÉPISODE

Jean Lambert

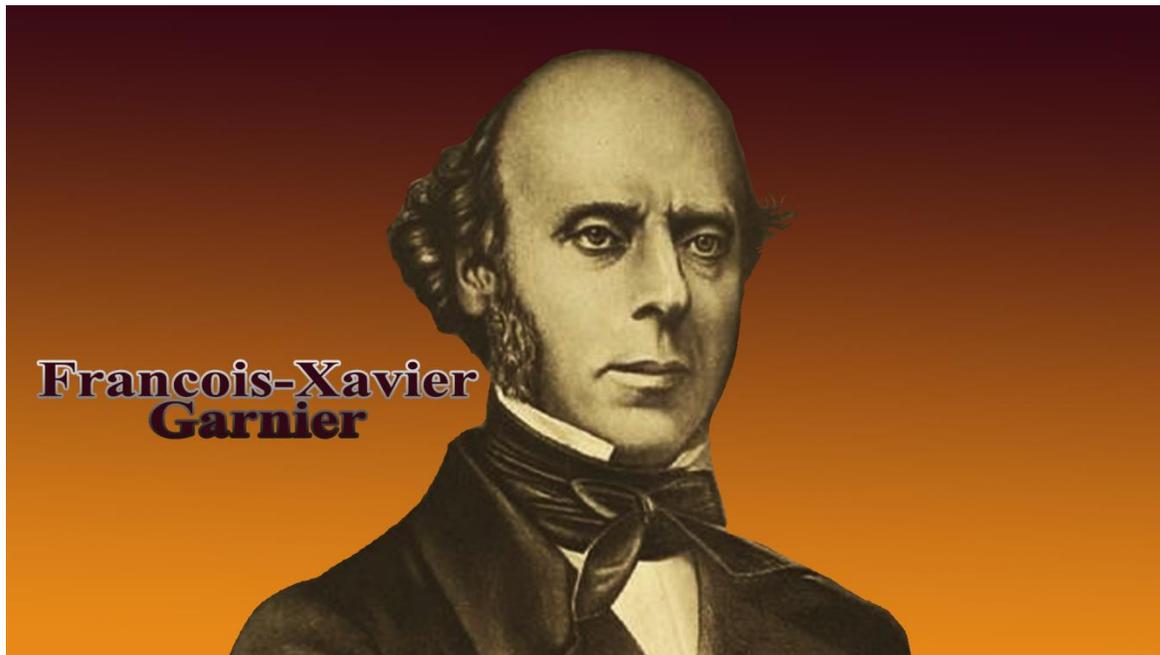


Au nord-ouest de l'île de Montréal la colonisation est ardue, le territoire est peu fréquenté

Les fréquentes attaques des Iroquois menacent les colons audacieux qui tentent de s'y installer.

Dans cet épisode, nous allons découvrir la lente colonisation des Seigneuries dans cette région qui prendra nom de Laurentides

Saviez-vous que « Le nom « Laurentides » fut attribué à la région par le notaire et historien François-Xavier Garneau en 1845



LES SEIGNEURIES



SEIGNEURIE DE L'ÎLE JÉSUS (LAVAL)



NARRATION

Voisine de Montréal, l'Île Jésus fut la 2e seigneurie à être concédée en 1636, aux missionnaires Jésuites qui la délaissèrent. Plus tard, en 1675, elle fut cédée à monseigneur François de Montmorency-Laval.

Étroitement liée à l'évolution de la colonisation des Laurentides, la seigneurie n'a reçu ses premiers habitants qu'à partir de **1680**.

SEIGNEURIE SAINT SULPICE

NARRATION



La 3e seigneurie fut concédée en **1640** aux fondateurs de Montréal, qui la cédèrent plus tard aux Sulpiciens.

Tout comme à L'Île Jésus les premiers colons n'arrivèrent qu'en **1680**.

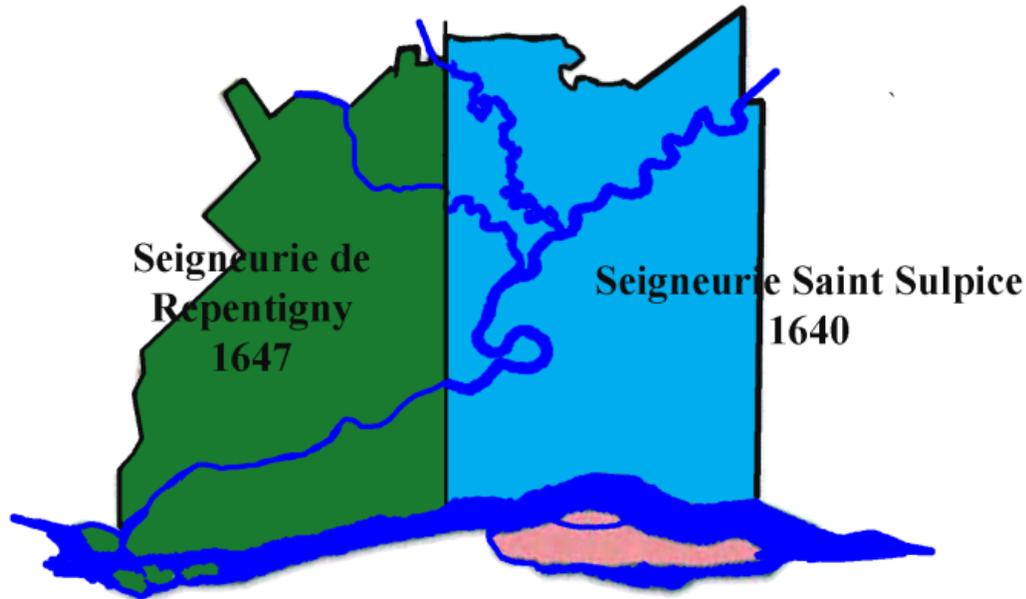


SEIGNEURIE DE REPENTIGNY

NARRATION

La 4e seigneurie de la rive nord à être concédée, le fut à Pierre Legardeur de Repentigny en **1647**.

Elle fut par la suite maintes fois subdivisée.



CLAUDE MARTEL

« La seigneurie la plus proche à l'est de Montréal, c'est celle de Repentigny qui avait été concédée en 1647. Mais pour des raisons que je viens de vous expliquer, n'aura jamais connu de colonisation.

1670. le fils du seigneur Le Gardeur bâti un premier manoir, attire déjà des gens sur son territoire, cède la moitié de la seigneurie à **Charles Aubert de Lachenaie**, qui est le plus grand marchand de Québec.



- Donc, au même moment, se créent Repentigny et Lachenaie.
- Donc déjà 1672, les deux territoires commencent à être occupés, défriché par un premier groupe de colons.
- 1679 on crée une paroisse conjointe de Repentigny Lachenaie l'île Jésus.
- Il ne se passe encore rien du côté de Saint-Sulpice, rien à l'est, en s'en allant vers Berthier non plus.

Encore une fois, tout va bien, les colons prennent pratiquement toutes les terres de Lachenaie, sont développés vers la fin des années 1670, arrivent en 1684 un autre conflit, franco-iroquois,

celui-là, il est très important. Aussitôt. Repentigny, la pointe de l'île de Montréal, la Pointe de l'Île, Jésus, Lachenaie vont toutes fortifier leur habitation seigneuriale parce que cette guerre-là est véritablement menaçante.

Au début, les Iroquois font juste des raids, ils s'en vont dans le bois, tuent une personne et ils repartent. Voyant que cette stratégie-là ne fonctionne pas, on va commencer dès 1689 à faire des raids iroquois, on les fait quand, l'automne, quand les familles retournent dans leurs maisons et on est arrivait à ce moment. Alors le cas de 1689 est très intéressant.



On dit que par une nuit d'épaisse poudrerie, le 13 novembre 1689, la tribu de chaudière noire attaque Lachenaie. L'attaque se fait la nuit. Ils arrivent du territoire qui serait aujourd'hui Terrebonne, qui n'existait pas à l'époque. Mettent le feu aux maisons, les gens sortent, on les tue.

Alors, ceux qui étaient plus près du fort de Lachenaie vont s'y réfugier. Donc 30 morts dès la première attaque. »

TITRAGE

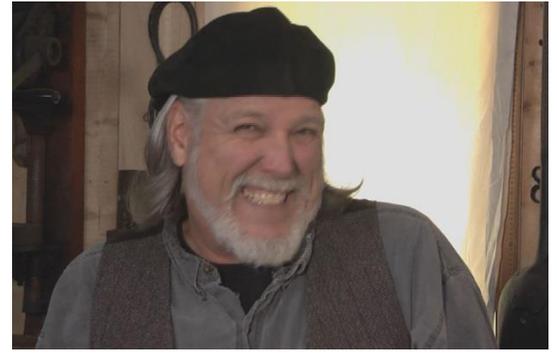
Population totale 90 personnes

30 personnes furent tuées

LA MINUTE DU FORGERON CONTEUR

SYLVAIN RONDEAU

« Je vous avais tu dis, le développement des Basses-Laurentides, l'installation des colons, là, ce n'est pas facile, c'était vraiment pas facile. Déjà d'attirer des colons qui puissent s'installer tranquilles.



Souvenez-vous du fameux massacre de Lachenaie. Bah bien! Les Iroquois avaient tué plus de 30 personnes. C'est sûr que Frontenac lui avait exagéré un petit peu, qu'il restait deux survivants sur 90.

Toujours est-il qu'une compagnie du régiment de Carignan, Salière, est venue s'installer pendant plus de dix ans à Lachenaie pour essayer de calmer les ardeurs de tout le monde.

Mais ça n'a pas aidé au développement, parce que tout a été ralenti dans les Basses-Laurentides.

Des colons, on avait de la misère à les avoir, puis on avait de la misère à les attirer, pis ils avaient de la misère à s'installer parce que les iroquois faisaient des grands carnages et des massacres, dont celui de Lachenaie, qui ont tué plus de 30 personnes en 1689 »

TITRAGE

Fortement attaqués par les Iroquois, les premiers colons reçurent l'aide d'une compagnie du régiment de Carignan-Salières qui s'y postèrent de 1689 à 1701.

CLAUDE MARTEL

« Alors évidemment, ça crée un effet de terreur partout en Nouvelle-France.

Et à ce moment-là, il n'est plus question dans le Grand Montréal qu'il n'y ait aucun développement possible.

Saint-Sulpice va quelques années après, quand l'accalmie va commencer, tenter de se développer, mais ça va être un peu peine perdue tant qu'il n'aura pas le traité de paix de 1701.



Alors l'année 1701, qu'on va appeler le Grand traité de Paix de Montréal est dans le fond, la date capitale de tout le développement du sud de Lanaudière et vous verrez par le fait même, un peu des Basse-Laurentides. »

SEIGNEURIE DE TERREBONNE



NARRATION

Accordée en **1673**, la **seigneurie de Terrebonne** a eu plusieurs illustres seigneurs. Une première ébauche de colonisation débuta en 1681, mais il fallut attendre la grande paix pour que les premiers colons arrivent sur les lieux.

CLAUDE MARTEL



« Le Traité de paix de Montréal en 1701, va donner un véritable traité de paix, c'est à dire que cette fois-là, les enjeux avec les Iroquois ne sont plus là, et ça veut dire qu'il n'y a plus de menaces potentielles pour l'instant dans la vallée du Saint-Laurent.

Alors tant à l'est, on parlait beaucoup de Repentigny, Lachenaie, tantôt, l'est de Lanaudière va se développer très rapidement, jusque dans le coin de Berthier et tout ça.

Du côté des Basses-Laurentides, l'histoire est différente. L'histoire est différente pour différentes raisons.

On va d'abord commencer du côté de Terrebonne.

La première seigneurie des Basses-Laurentides, c'est celle de Terrebonne, qui avait déjà été concédée en 1673, pour les raisons que je vous ai expliqué, il n'y avait pas eu de développement et c'est en 1702 qu'arrivent les quatre, cinq premières familles de colons qui vont s'établir dans ce qui est aujourd'hui le Vieux Terrebonne.

Alors donc, on les nomme Maisonneuve Jolicoeur, alors ces familles-là Richard vont s'implanter et vont donner lieu à une longue descendance. Si je vous nomme les premiers colons de Terrebonne, je vous dis Lajeunesse, Lapointe, je pourrais vous faire une série de noms, les Filion par la suite, les Ouimet, les Desjardins.



Alors voyez-vous, c'est toutes des noms que vous allez reconnaître à la grandeur du territoire des Laurentides, parce que cette pépinière, qui va venir s'établir à

Terrebonne, va par la suite dans le siècle qui suit, essaimés le long de la rivière des Mille-Îles et dans les profondeurs des seigneuries, pour ensuite monter du côté de la rivière du Nord, et ainsi de suite, plus haut dans la région des Laurentides.

En Nouvelle-France. Il est interdit d'avoir des villages à moins d'une dérogation spéciale. Alors, on est colons en Nouvelle-France, on peut exercer un métier, on peut être forgeron, on peut être tisserand, on peut faire plein de choses, mais on est d'abord colons, cultivateurs, on défriche une terre et on habite à la campagne.

Il n'y a donc pas de village. J'y reviendrai plus tard, mais c'est important de retenir ça. »

ARRIVÉE DU CURÉ LOUIS LEPAGE DE SAINTE-CLAIRE



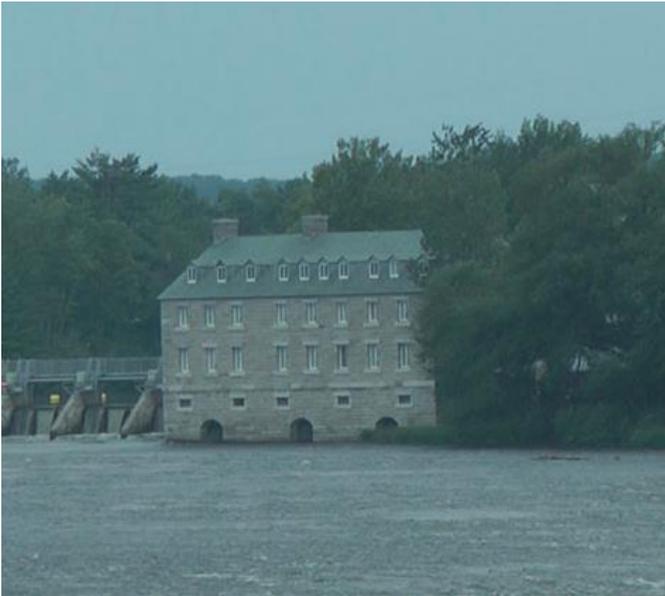
Alors, qui est curé à Terrebonne à ce moment-là?

Bien en fait, Terrebonne, de 1702 à 1723, n'a pas de curé pour une simple et bonne raison, c'est que c'est une seigneurie où on commence la colonisation et elle est desservie par le curé de l'île Jésus et de Lachenaie, qui est une cure conjointe, et ce curé là, ce n'est pas n'importe qui, il porte le nom de Louis Lepage, de Sainte Claire-Claire.

Louis Lepage de Sainte-Claire est le descendant du seigneur de Rimouski. Il est donc dans ce qu'on pourrait appeler les bonnes familles de la Nouvelle-France. Alors, lorsqu'il s'installe dans la seigneurie de l'île Jésus, une seigneurie de religieux, je vous le rappelle, il va très rapidement monter les échelons, si bien qu'en 1720, il voit que la seigneurie de Terrebonne est à vendre.

La seigneurie de Terrebonne en 1720, il y a 16 familles. On ne l'appelle pas Terrebonne, d'ailleurs. On l'appelle les Mille-Îles. Vous allez dire non, mais ça ne se peut pas les Mille-Îles, c'est la seigneurie des Mille-Îles qui commence avec Bois des Filion, Lorraine, en allant vers Boisbriand.

Alors par un facteur de circonstance, le curé Lepage met la main sur la seigneurie de Terrebonne en 1720. Dès l'année suivante, il est nommé vicaire général du diocèse de Québec, mais il est beaucoup plus attiré par le potentiel économique de sa seigneurie.



*Lepage avait devant lui un plan de carrière tout dessiné pour devenir l'évêque de Québec, l'évêque de la Nouvelle-France, mais les affaires l'attirent davantage. Il voit davantage se consacrer à sa seigneurie. Il va d'abord demander à son évêque le droit de patronage. C'est à dire, de s'établir dans sa seigneurie et il va donc l'obtenir. Et dès 1723, il fonde la mission Les Bois Le premier nom qu'on donne à ce qui est le Vieux-Terrebonne aujourd'hui, c'est ce nom de mission **Les Bois**.*

Et très rapidement, le nom Terrebonne va prendre sa place. On l'écrivait souvent les à

l'époque Terbonne tout simplement.

Rapidement et je dis très rapidement. Louis Lepage parvient non seulement à en faire les plus gros moulins de la Nouvelle-France, mais il va également commencer à aménager, dès les années 1730, l'embryon d'un village. Je vous ai dit plus tôt c'était interdit. Il va le faire,

En fait, il y a une tête de cochon, pardonnez-moi l'expression, mais je ne peux pas utiliser un autre terme que celui-là, il est totalement entêté, il est convaincu qu'il a devant lui une mine d'or pour le développement économique de la Nouvelle-France.

À trop vouloir, a un peu mal planifié, à ne pas prévoir des contextes économiques qui pouvaient être difficile, parce qu'imaginez-vous aussi qu'à l'époque de la Nouvelle-France, l'économie a des hauts et des bas, alors il va être victime de ses de son peut-être, d'un certain manque de prudence en affaires et ça va lui faire perdre sa seigneurie en 1745.

*Si c'est malheureux pour Lepage qu'on va assez rapidement effacée en l'envoyant comme curé d'une petite paroisse, qui est en train de se développer Sainte-Rose, Sainte-Rose de Lima à l'île Jésus, alors rapidement, celui qui va prendre la relève de Louis Lepage de Sainte-Claire, c'est à dire le seigneur **Louis de Chap de La Corne**, lui il va véritablement bénéficier des efforts de Lepage, sans compter que La Corne a un avantage sur Lepage, La Corne a de l'argent.*





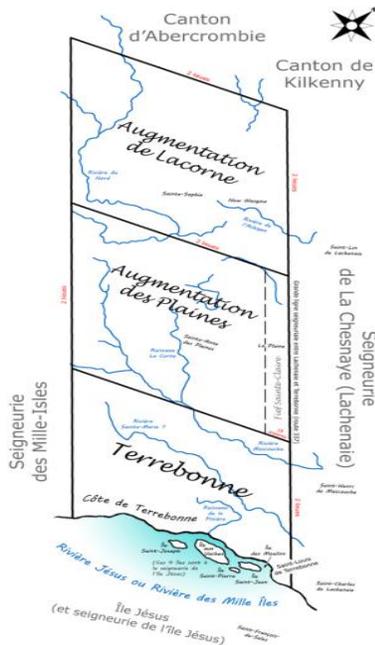
Lepage n'en avait pas et je vous rappelle que c'est un curé! Il a beau venir des bonnes familles. Il y a toujours un train qui quêter de l'argent. Alors on doit à Louis Lepage le développement de Terrebonne et une autre particularité. Que je vous ai dit tantôt, Lepage dans son entêtement va faire en sorte que Terrebonne devienne un premier village. Et ça va être le cas!

Si bien que, en 1760, Terrebonne est le plus gros village au Québec, à part évidemment Montréal, Québec et Trois-Rivières, qu'on considère comme des villes.

Il faut donc comprendre l'importance du rôle que joue Terrebonne à l'époque, même si on parle de 57 maisons dans le village, vous allez me dire que par rapport à ce qu'on connaît aujourd'hui, c'est très modeste mais si on met dans le contexte de l'époque.

Alors je vous le disais, la notion de village n'existe pas encore, Terrebonne, est une exception et on verra beaucoup plus tard quand les villages vont se développer. »

Carte de la seigneurie de Terrebonne



NARRATION

La seigneurie de Terrebonne a reçu sa première augmentation en **1730**, sous le nom de **seigneurie des Plaines**, subdivisé par la suite en 1733. C'est en **1753** que fut accordé l'augmentation nommée de **Lacorne**.

Importante dans l'évolution de la région, la ville de Terrebonne ne fait plus partie de la zone administrative des Laurentides depuis 1986.

Par contre les villes de Ste Anne des Plaines et Ste Sophie sont toujours liées administrativement aux Laurentides.

SEIGNEURIE D'ARGENTEUIL

NARRATION

La seigneurie d'Argenteuil prend la forme d'un rectangle dont le relief plat, aux sols fertiles, est ponctué de collines.

Elle mesure deux lieues de front sur la rivière Outaouais par quatre lieues de profondeur. Nous y retrouvons également la rivière du Nord, la rivière Rouge et l'Isle Carillon



ROBERT SIMARD

« La Seigneurie d'Argenteuil quand on pense à l'établissement humain, les premiers colons ont été établis dans un isthme dans la rivière du Nord. Donc sur un côté ou ce que l'on connaît aujourd'hui, comme la terrasse Robillard et de l'autre côté, la seigneurie se gardait le droit sur ce qu'on connaît, comme

aujourd'hui le terrain de golf.

Sur le terrain de golf, par contre, on a trouvé des traces d'occupation humaine qui nous ramènent à 6000 ans avant aujourd'hui. On fait juste penser au retrait des glaces qui s'est passé il y a à peu près 10 000 dans cette histoire-là.

L'apparition de la mer de Champlain et par la suite, bon tout ça rétrécit devient le lac Lampsilis! Lampsilis qui veut dire langue amérindienne baleine, donc, que c'était le lac aux baleines. Curieux parce qu'on pense qu'il y a des baleines ont transité au-dessus de nos territoires, ils se sont promenés comme ça allègrement.

Ce qui fait dire qu'on est certain qu'il y a eu des baleines là, c'est qu'à un moment donné, dans des fouilles archéologiques, on a découvert une carcasse de baleine dans le coin de Pembroke en Ontario.

Évidemment, les baleines transitaient par-là, l'eau s'est retirée, les humains sont arrivés à



Argenteuil, on parle d'une occupation amérindienne ou de nations dans l'archaïque ancien de 5000 à 6000 ans avant aujourd'hui.

On a eu des fouilles archéologiques qui ont été faites dans les années 50, dans les années 60 des années 70, qui ont démontré que ces gens-là étaient non pas juste des chasseurs cueilleurs, donc des nomades qui se promenaient sur le territoire, mais des gens qui établissent une partie du territoire et c'était probablement les promesses aux agriculteurs d'Argenteuil.

*Donc, ils ont réussi sûrement à cultiver ce qu'on appelle **les trois sœurs**: Le maïs avec la courge*



et le haricot qui serpentent autour de la tige de maïs.

Et en plus de ça, c'est drôle, parce que ces gens-là, il y avait une pratique funéraire qui était particulière.

Ils enterraient leurs morts. Certains pouvaient transporter leurs morts avec eux de villages en villages, mais chez nous, à Argenteuil, ils auraient

laissé les morts-là et quand les Anglais ont commencé

à coloniser le territoire, un petit peu plus tard dans le 18ème siècle, ils ont établi un cimetière au-dessus de l'ancien cimetière amérindien de ces temps-là. Alors le cimetière de St. Andrews protestant, quand on connaît la courbe qui monte vers Carillon, ce cimetière-là était installé par-dessus l'ancien cimetière des familles iroquoise qui ont vécu dans ce coin-là

« Quand Frontenac a concédé la seigneurie d'Argenteuil 1680 à Charles-Joseph d'Ailleboust des Musseaux, il faut comprendre une chose. Le territoire est en pleine guerre! Tout ce qui existe à l'ouest de Montréal est sous contrôle des Iroquoiens, il y a des rapt, on ne peut pas assurer la sécurité des gens à l'ouest de Montréal.

Frontenac fait un choix vraiment politique en concédant cette seigneurie-là à son ami des Musseaux.

Le Long-Sault le pied du Long-Sault, est un lieu de passage primordial pour le développement de la colonie française en Amérique, c'est par là qu'on accède aux Pays-d 'en-Haut, c'est par là qu'on accède au royaume du Saguenay, c'est par là qu'on accède aux fourrures du Témiscamingue, donc d'avoir quelqu'un qui pourrait s'installer, pas nécessairement établir parce qu'ils peuvent garantir la sécurité des habitants, mais au moins s'installer là avec des postes de traites, puis assurer le contrôle des passagers de tous ceux qui vont passer par la Long-Sault.



Faut juste pas oublier que 20 ans auparavant, on vient de vivre la bataille du Long-Sault avec Dollard des Ormeaux.

On avait envoyé des gens libérer le pied du Long-Sault pour assurer le passage et le retour de Pierre Esprit Radisson qui venait avec un chargement de fourrures et qui a sauvé la colonie semblerait-il.

Donc en 1682, d'Ailleboust des Musseaux prend possession de cette seigneurie là et ensuite de cela, à sa mort, la donne à son fils Pierre d'Argenteuil, c'est là qu'apparaît pour la première fois le nom d'Argenteuil.

Pierre d'Argenteuil meurt subitement et la seigneurie appartient à ce moment-là à sa femme Marie-Louise Denis, qui était une de La Ronde, Marie-Louise Denis de La Ronde et c'est elle qui un jour, va établir la seigneurie. »

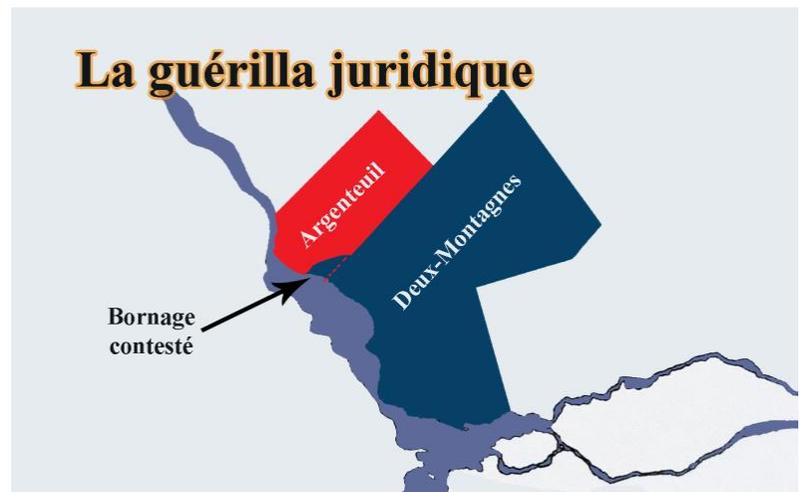
NARRATION

Ses limites géographiques ne furent presque jamais modifiées, sauf pour une affaire de bornage avec leur nouveau voisin, les Sulpiciens.

Le combat juridique se termine en 1732 devant le Roi lui-même en personne !

Dès ce moment-là, Marie-Louise Denis de La Ronde commença l'établissement de la colonisation.

En 1740, seulement cinq familles françaises étaient établies aux abords de la rivière des Outaouais.



SEIGNEURIE PETITE-NATION



NARRATION

Les multiples visages viennent de son histoire et prennent racine il y a plus de 1 000 ans, au temps des Algonquins,

Plus de 200,000 personnes habitaient jadis dans cette région de l'Outaouais et de ses affluents. C'était le vaste domaine des Algonquins, la porte d'entrée des Hautes Laurentides, le lieu de rassemblement à l'été.

CLAUDE BOURGUIGNON



« Donc si on se réfère à des historiens comme Serge Laurin, il est question d'avoir au départ des Weskarinis, c'est-à-dire une tribu algonquine qui fréquente la petite nation, la rivière Petite Nation, la Lièvre et fort probablement aussi la Nord. C'est tous des cours d'eau qui permettent de pénétrer les terres, de remonter vers le nord.

Alors que les tribus généralement vont transiger entre elles via le fleuve Saint Laurent ou d'autres cours d'eau d'importance, de grande importance tout comme l'Outaouais aussi.

Donc que c'est ça c'est des Algonquins de la tribu des Weskarinis. »

NARRATION

Les Algonguins accompagnaient les chargements de fourrures par la rivière de la Petite Nation et de la Lièvre.

Les attaques répétées des Iroquois les ont fait fuir de la région et le massacre au Petit lac Nomingue survenu vers 1650, les éloignèrent définitivement

ROBERT SIMARD



« Chez les Premières Nations qui habitaient gravitaient sur le territoire, bien évidemment, on avait les Iroquois de la vallée du Saint-Laurent qui contrôlaient le Long Saut vers le sud et en tirant vers l'ouest, vers la rivière Rouge, la Petite-Nation et tout ça. On avait ce qu'on connaissait à l'époque comme étant le peuple du chevreuil où bon leur nom, ce sont les Weskarinis.

Alors les Weskarinis gravitaient du Nord et montaient dans le nord en hiver, descendaient vers le sud. C'était bon peuple de chasseurs cueilleurs pêcheurs. Il faut toujours se rappeler que les rivières regorgent de poissons dans l'eau. La rivière du Nord, on pêchait du saumon à Lachute pour vous dire là.



Alors évidemment sur la rivière Rouge, c'était la même chose. Donc ces Weskarinis là avait l'habitude, la tradition, d'aller vers Nomingue, le grand lac Nomingue et le petit lac Nomingue pour passer les temps d'hiver.

Une année comme ça, les Iroquois sont tellement présents dans le Sud, veulent contrôler les allées et venues de tout le monde qui ont décidé d'en finir avec les populations Weskarinis, et c'est là qu'il y a eu cette fameuse bataille là, autour de 1650 sur le lac Nomingue, où les Weskarinis revenaient d'une partie de chasse, se sont rendus compte que le village avait été attaqué, on virait de bord et amerrie sur le bord du lac, dans une petite clairière, c'était en plein que les Iroquoiens les attendaient. Ils ont massacré deux ou trois survivants qui ont été capables de transporter avec eux cette histoire et la raconter dans la tradition.

Voilà un peu ce qui s'est passé avec Weskarinis sur le territoire de l'ouest des Laurentides. Alors suite à cette bataille-là, ils ont quitté la région, sont montés vers Québec, rejoints et d'autres tribus amérindiennes de ces coins-là. »

NARRATION

À la suite de la signature de la Grande Paix en 1701, et tout au long des 18^e et du 19^e siècle, quelques familles d'Algonquins et d'Iroquois recommencèrent à exploiter le territoire.

Des postes de traite ont notamment été établis à l'embouchure des rivières Petite-Nation et de la Lièvre.

La Petite Nation a vu passer Samuel de Champlain, Mgr de Laval, premier seigneur, le bouillant Louis Joseph Papineau et Henri Bourassa, fondateur du Devoir.

Elle fut l'hôte du sommet du G7 de 1981 au Château Montebello et c'est là au village de Montebello qu'est érigé le cadran solaire de la ligne du 75^e méridien qui sert à déterminer l'heure normale de l'Est.

La **seigneurie de la Petite-Nation** fut concédé en 1674 à Mgr Laval, qui songeait alors à y créer une mission, il changea d'idée et en fit don au Séminaire de Québec en 1680.



Mais ce fut le notaire et arpenteur Joseph Papineau, le père de Louis-Joseph Papineau, qui entreprit son développement en 1801.

En 1814 une trentaine de colons s'y étaient déjà installés.

Louis-Joseph Papineau acheta de son père la Seigneurie en 1817 et la fit administrer par son frère Denis Benjamin. À son retour d'exil en 1845, Papineau s'installa sur ses terres.

À sa mort, survenu en 1871, la seigneurie fut divisée entre ses héritiers devint la seigneurie Papineau.



ÉPISODE 4

PRÉSENTATION DE L'ÉPISODE

JEAN LAMBERT

Dans cet épisode, on continue à décrire l'implantation des seigneuries au cœur des Laurentides, et les grandes difficultés que doivent surmonter les premiers colons qui s'y s'installent : défricher, dessoucher, labourer surmonter les obstacles de la froidure, les moustiques....



LA SEIGNEURIE DES MILLE-ÎLES

NARRATION

Située au cœur des Laurentides, la seigneurie des Mille-Îles fut concédée en 1683 à un Capitaine du régiment de Carignan-Salières, Michel Du Gue de Boisbriand.

CLAUDE MARTEL

« Oui, effectivement, la seigneurie démêlée concédée en 1683 à Dugré de Boisbriand. Eh bien messieurs de Boisbriand lui, n'est pas à peu près jamais venu dans sa seigneurie.

Il va l'a laissé pratiquement inoccupé, d'ailleurs il va la perdre en 1714 parce justement il ne sera pas occupé et on va comprendre pourquoi, un peu plus tard,

Terrebonne, de facto, on appelle Terrebonne Mille-Îles., dans l'histoire, si vous faites la généalogie, n'allez pas faire le lien, vous allez vous tromper.

Mille-Îles, à l'époque, c'est Terrebonne jusqu'en 1723 ».



NARRATION

La seigneurie fut reconcédée en 1714 aux deux gendres de Boisbriand, soit Jean Petit et Charles-Gaspard, deux fonctionnaires de l'administration française,

Charles-Gaspard Piot de Langloiserie meurt un an plus tard, sa veuve et ses enfants héritèrent de sa part de la seigneurie.



En 1718, la seigneurie est divisée en deux, bien qu'administrées conjointement, jusqu'au début des années 1740.

La moitié Est deviendra la seigneurie de Blainville et la partie ouest restante conserve le nom de seigneurie des Mille-Îles, qui fut aussi dénommée seigneurie de la Rivière-du-Chêne ou encore seigneurie Dumont à l'époque où cette famille en était propriétaire

LA SEIGNEURIE DE LA RIVIÈRE-DU-CHÊNE

ANDRÉ GIROUX

« En 1734 la fille de Jean Petit, Charlotte va marier Eustache Dumont, un officier militaire. Déjà, à cette période, les premières concessions de terres sont faites. C'est ce qui va donner le territoire de Saint-Eustache.

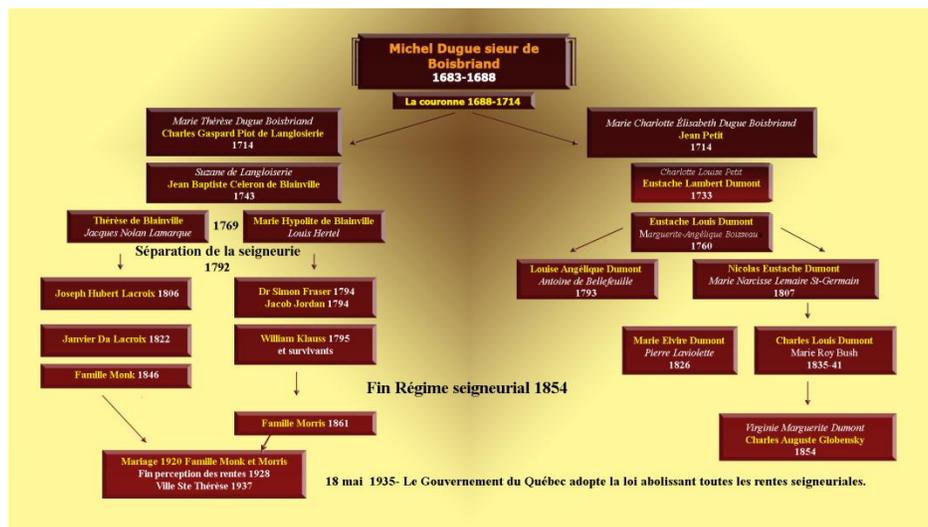
En 1739 Eustache Dumont va commencer à concéder des terres dans la seigneurie de la rivière du Chêne. Entre 1739 et 1760, la date de son décès il concède exactement 66 terres.

Entre temps en 1752, il va obtenir une augmentation à sa seigneurie.

Au décès d'Eustache Lambert Dumont, c'est son fils qui Eustache Louis qui va le remplacer à la tête de la seigneurie.

À partir de 1789 Eustache Louis va commencer à concéder des terres dans ce qu'on appelle l'augmentation de la seigneurie des Milles Iles. Il va concéder des terres jusqu'en 1807, la date de son décès.

Celui qui le remplace c'est son fils aîné Eustache Nicolas, qui lui au décès de son père va recevoir les deux tiers de la seigneurie, tandis que sa sœur Marie Louise Angélique va recevoir l'autre tiers. »



LA SEIGNEURIE DE BLAINVILLE

CLAUDE MARTEL



« Alors évidemment si on recule à la mer de Champlain, rapidement. 100 000, c'est de la glace, tout ça fond, 20,000 ans il y a des dépôts qui commencent à s'accumuler dans le fond de la vallée du Saint-Laurent.

Différents types de dépôts, je vous explique bien simplement: Si c'est un fond argileux, un vrai fond marin, très, très plat, pensez à Sainte-Anne-des-Plaines, première image qui peut vous venir en tête, un grand grand fond

très, très plat, c'est de l'argile marine. Ça, c'était l'idéal. C'est que les colons recherchaient, c'est parfait pour faire différentes cultures, notamment des céréales.



Il y avait aussi des sols un peu plus limoneux, c'était souvent des endroits un peu plus côteux. On le voit beaucoup dans le secteur de Mirabel avec ses petits vallons, parfois, des petits dépôts de roches, parfois une petite intercalation de sable. Ou alors ça, c'est des terres qu'on appelait déjà dans notre jargon, les catégories 3, c'est correct. On peut

y faire de l'agriculture, mais ça se rappelle le gros rendement des belles plaines de Sainte-Anne-des-Plaines par exemple.

Évidemment, retrait de la mer implique beaucoup de sable, beaucoup de sable qui vient des Laurentides, qui ont été comme un peu arrachés du Nord par l'espèce de rabots à qui le glacier qui va passer.

Le sable, il y en a beaucoup, ça va être d'ailleurs un gros problème dans la colonisation des Basses-Laurentides, parce que l'immense plateau de Terrebonne, qui vient passer non seulement au nord de Terrebonne et qui s'étire tout le long dans le secteur de Sainte Thérèse, pensez à Blainville, tout le secteur actuel de la Ville de Blainville, il se passait absolument rien là, c'était vraiment du sable pur, et du sable pur. De 1720, 1760, 1780, il n'y a rien à cultiver là-dessus.

Alors voyez-vous donc, selon le type de sols, bien évidemment, on gagne notre vie ou on perd notre temps. »

NARRATION

En **1743**, Louis Jean Baptiste Céloron de Blainville, marié à une de Langloiserie, reçoit la partie est de la seigneurie des Milles Iles en héritage et lui donne le nom de Blainville.

Malheureusement il meurt au combat en 1756 et Madame de Blainville hérite de la Seigneurie.

En 1768, elle fait de sa fille Marie-Thérèse, alors âgée de 36 ans, la gestionnaire de la seigneurie. Puis elle-même meurt l'année suivante.

Finalement, ce sont les deux sœurs qui veilleront au destin de la seigneurie et les deux époux hériteront du titre de coseigneur. Mais il semble bien que ce soit à Marie-Thérèse que reviennent la prise de décisions et les grandes responsabilités.

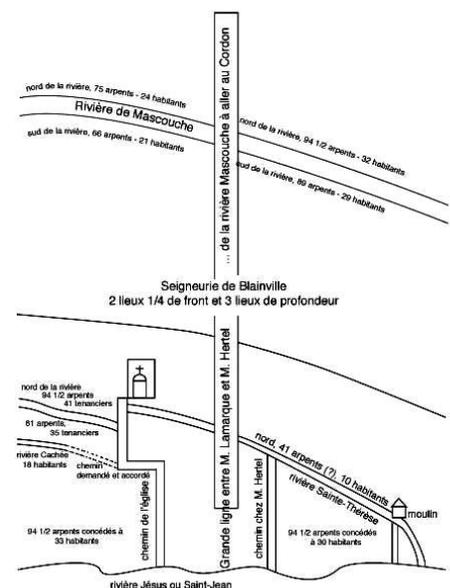
En 1792, la seigneurie qui s'était beaucoup développée sous les soins de Marie Thérèse, fut subdivisée en deux, car les relations entre les sœurs et coseigneurs ne sont guère cordiales.

Cette ligne de démarcation entre les deux domaines seigneuriaux devient la Grande Ligne en 1806.

À noter que l'évêque avait demandé de rattacher les fidèles de Pays-Fin, (nom qui désignait alors St-Janvier,) à Ste-Thérèse et d'établir des communications entre le sud et le nord de la Seigneurie.

Ce chemin traverse la seigneurie du nord au sud, tandis que d'autres routes transversales permettent aux gens qui voyagent surtout à cheval de pénétrer de part et d'autre.

Le chemin de la grande ligne est alors surtout bordé de champs et de forêts. Ce chemin deviendra l'actuel boulevard du Curé Labelle.



SEIGNEURIE DU LAC DEUX-MONTAGNES

NARRATION

Dernière seigneurie accordée au nord-ouest de Montréal, la seigneurie du Lac-des-Deux-Montagnes fut concédée à la demande des Sulpiciens seigneurs de l'île de Montréal en 1717. Ils avaient convaincu les Mohawks que cela était pour leur bien et leur avaient promis des terres bien à eux au Lac-des-Deux-Montagnes.

CLAUDE BOURGUIGNON

« Ils déménagent, ils vont posséder une seigneurie au lac des Deux-Montagnes, puis ils créent deux villages : un pour les Algonquins et un pour les Iroquoiens. Donc les gens ont le droit, ont accès, se font à une maison, cultivent la terre aussi.

Il ne faut pas oublier que les Iroquois sont cultivateurs à l'époque et en plus de chasser aussi en hiver bien sûr, alors que les Algonquins sont plus nomades, ils vont plus continuer à circuler le long des cours d'eaux.

Les Sulpiciens créent donc une mission, avec ce village là ils ont un endroit à eux, leur église ect.

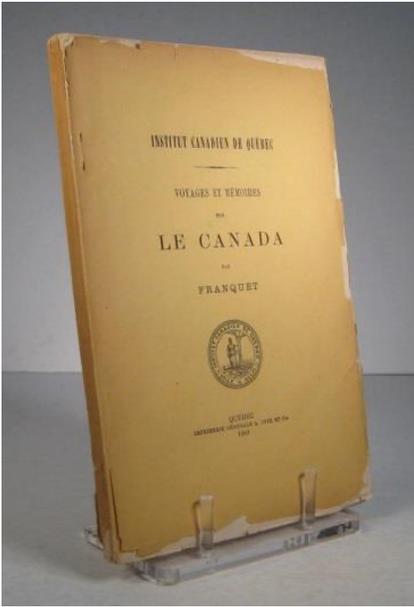
Les quelques commerçants, des commerçants blancs vont habiter à Oka. Il n'y a pas de cultivateurs, pratiquement blanc qui figurent dans ces gens-là. »



VISITE À LA MISSION OKA DE LOUIS FRANQUET

*Louis Franquet arrive au village de la mission d'Oka le 3 août 1752, accompagné de trois prêtres **sulpiciens** qui y sont curés et missionnaires.*

*Le village était composé de quatre nations, soit les **Iroquois**, les **Algoncins**, les **Nipissingues** et les **Français**.*



***Les Iroquois** sont dans un canton distinct, logés dans des maisons de bois construites de pièces sur pièces à la française.*

***Les Algonkins et les Nipissingues** ont chacun leur canton.*

Les sauvages de ces deux nations vivent assez d'intelligence. A la fin de septembre, ils abandonnent le village pour aller hiverner dans le bois avec femme et enfants; et ne s'en reviennent au plus tôt qu'à la Pentecôte (début juin).

Ils ne cultivent point la terre d'autant qu'ils font beaucoup commerce avec les Irlandais, habitants d'Orange.

***Les Français** eux qui habitent dans ce village habitent un canton séparé. Sont tous marchands et négociants pour traiter des pelleteries des sauvages en troc de marchandises diverses.*

Source :

Voyages et Mémoires sur le Canada Par Louis Franquet

Voyage effectué le 3 août 1752



LE SYSTÈME SEIGNEURIAL

NARRATION

Bien qu'amorcé dans les seigneuries voisines au nord-ouest de Montréal, c'est dans la seigneurie de Terrebonne, à partir de 1720, que le peuplement s'implanta dans les Laurentides.

La colonisation se consolida nettement qu'à partir de 1740 dans les autres seigneuries de la région.

Écoutons l'historien Gilbert Desmarrais, nous éclairer sur ce qu'était vraiment le système seigneurial, en Nouvelle France.



GILBERT DESMARRAIS

Gilbert

« Beaucoup d'européen sont venu ici pour faire la traite de fourrure ou essayer d'évangéliser les autochtones et il en a plusieurs qui sont venu pour s'établir et construire des fermes. »

Camille

« OK »

Gilbert

« Et pour encadrer cette colonisation là il y a eu le système seigneurial. Est que ça te dit quelque chose ? »

Camille

« Non »

Zacharie

« À l'époque il n'y avait pas le système féodal en France. »

Gilbert

« Ça ressemble un peu au système féodal, mais il n'y a pas d'obligation militaire entre l'habitant et son seigneur dans le système féodal. C'est une entente passée devant notaire dans un contrat. Alors les droits-devoirs des deux partis sont établis et respectés dans les deux cas. »

« Par exemple les devoirs du seigneur sont de construire un manoir et d'habiter sur sa seigneurie. »

Zacharie

« Ils n'avaient pas aussi comme obligation de construire un moulin banal. »

Gilbert

« Excellent point, en effet, le moulin servait pour suivre l'évolution des récoltes parce que le censitaire devait payer une partie de ses récoltes au seigneur. »

Zacharie

« Toi est ce que tu savais ça Camille ? »

Camille

« Non »

Zacharie

« Et ça consistait en quoi le cens ? »

Gilbert

« Le cens, c'est un impôt assez léger, symbolique entre le censitaire, il s'appelait censitaire parce qu'il payait le cens. C'est un petit impôt qu'il payait au seigneur annuellement. Il y avait d'autres impôts aussi, il y avait « lods et ventes », par exemple, quand l'on vendait une terre ou quand c'était un héritage, une partie de l'argent devait être payée aux seigneurs. C'est comme ça que les seigneurs se sont enrichis. »



« Mais en échange le seigneur avait d'autres devoirs, il devait justement suivre le contrat entendu avec le censitaire, il ne pouvait pas outrepasser ses droits. »

Camille

« OK »

Gilbert

« Le censitaire avait plusieurs autres droits aussi, qu'il n'avait pas en France, par exemple le droit de chasser, ce qui n'était pas faisable en Europe, Il avait le droit de pêcher et cueillir aussi, mais une partie de sa pêche aussi, tout comme son grain qui était moulu au moulin banal, était donné au seigneur. »

Camille

« C'est quoi ça un moulin banal? »

Gilbert

« Le moulin banal, c'était le moulin que devait construire le seigneur dans sa seigneurie pour donner accès aux censitaires pour moudre leur grain, pour pas que ce soit fait ailleurs et que ce soit inventorier pour que le seigneur reçoive sa juste part de la récolte développée sur sa seigneurie. »

Camille

« OK »

Gilbert

« Plusieurs moulins existent encore et peuvent être visités dans la région des Laurentides. »

Zacharie

« Comme par exemple le Moulin Légaré, est ce que tu le connais ? »

Camille

« Non »

Gilbert

« Très beau site, ça vaut la peine! »



LA VIE EN NOUVELLE FRANCE



Narration

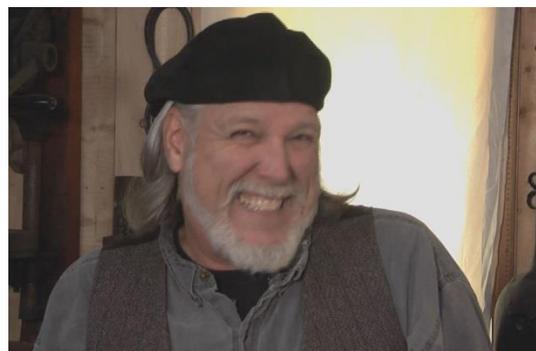
De façon générale, le système seigneurial constituait la base de la vie quotidienne de la majorité des habitants. La vie n'était pas facile.

LA MINUTE DU FORGERON CONTEUR

SYLVAIN RONDEAU

« Je vous l'ai tu dis, la vie en Nouvelle-France là, C'était pas toujours facile, Quand les colons arrivaient, ben là ils devenaient des censitaires!

Censitaire ça, c'est que le seigneur qui a une seigneurie, il va lui donner une terre, ben on dit donnée parce qu'en réalité c'est une location, parce qu'elle, le colon, il payait des taxes et des impôts. Il n'était même pas propriétaires.



Puis terre, bien avant de l'avoir, il fallait qu'il ait coupé la forêt parce qu'il y avait plein d'arbres! Il coupait la forêt, enlevait les souches, il se bâtissait une maison.

Un colon ça travaillait fort, du lever au coucher du soleil, à part les corvées qu'il y avait à faire pour le seigneur et la communauté! C'était beaucoup, beaucoup de travail.

Mais le colon il était pas mal plus heureux qu'en Europe parce qu'en Europe, tout était réglementé. Ici, y avait accès à la chasse, à la pêche, à des rivières, à des lacs.

Bref, la vie d'un colon était dure, mais tellement plaisante en Nouvelle-France

CLAUDE BOURGUIGNON

« Pour remettre en valeur une seigneurie ça prend des bras, ça prend des colons. Donc les colons obtiennent des terres gratuitement et doivent payer des lods et ventes, des rentes.



C'est une forme de taxes, s'il y a une mutation de terre, c'est-à-dire une vente de terre, un achat de terre, le propriétaire qui vend doit ou l'autre qui achète doit payer des rentes seigneuriales.

Il y a aussi le fait que vous pouvez être corvéable, c'est-à-dire que le seigneur peut vous demander de participer à des corvées de constructions de chemins ou de chapelle etc.

Il se réserve aussi des bois, dits royaux comme le chêne par exemple, ou des pins vraiment majestueux, donc il a le premier choix, si vous voulez, dans l'abattage des arbres.

Et il ne faut pas oublier une chose c'est que le moulin qui sera construit par le seigneur, c'est le seul moulin à l'époque qui peut être construit et le censitaire doit passer pour faire moudre son grain ou scier son bois par les installations seigneuriales.

Il paie une cotisation, donc c'est tant pour une poche d'avoine sur la quantité qu'il apporte ou en argent.

C'est comme ça que ça fonctionne, c'est donnant donnant et c'est aussi important que si ça fait un an et un jour que votre lot n'est pas mis en valeur, le seigneur le reprend et le redonne à une autre personne.

C'est partout comme ça dans la seigneurie de Deux-Montagnes et dans les autres seigneuries. »

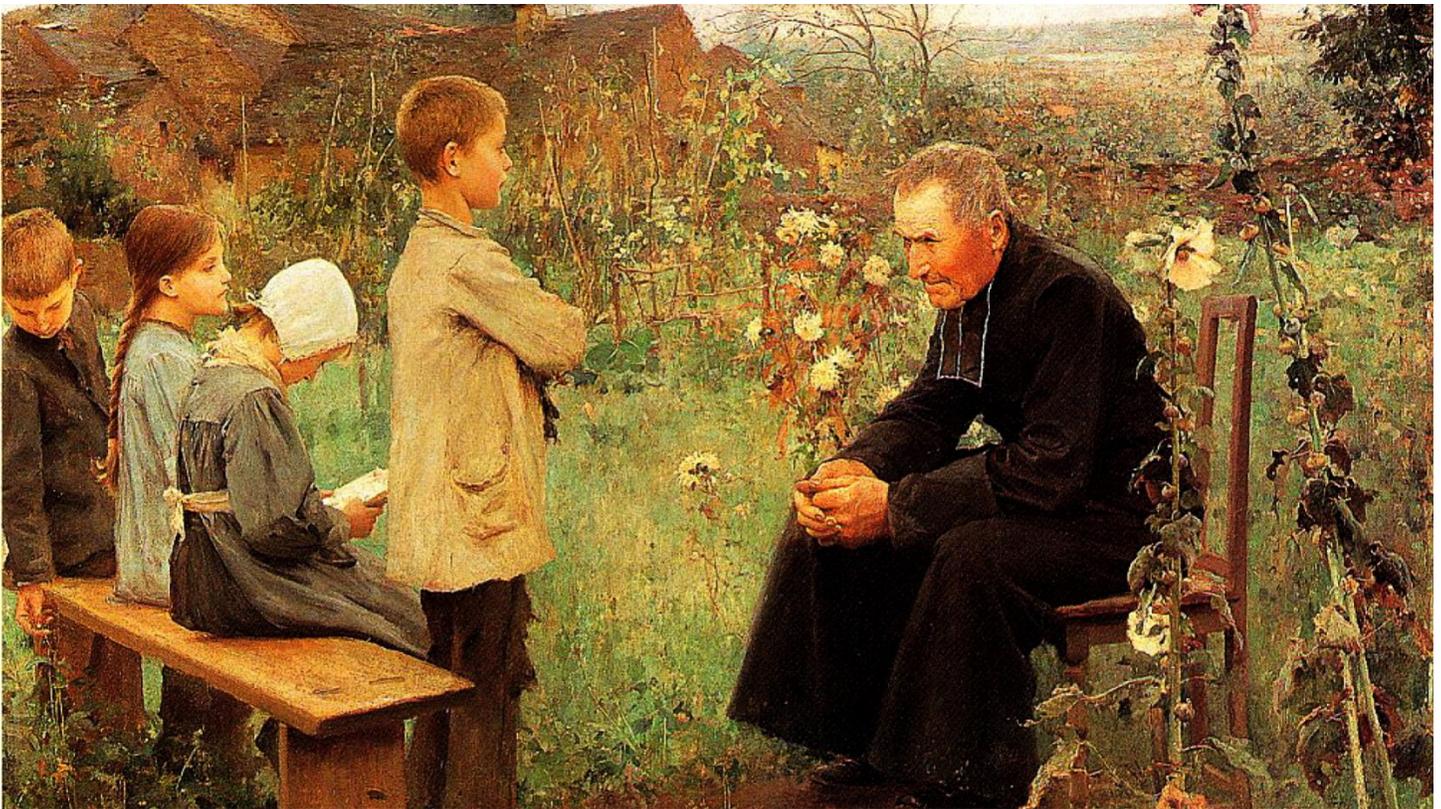
ÉPISODE 5

PRÉSENTATION DE L'ÉPISODE

JEAN LAMBERT

Dans cet épisode nous visiterons l'évolution du territoire

Le rôle du clergé dans cette société naissante



La rivalité entre la France et l'Angleterre qui aboutira à la conquête.

Nous terminerons la série avec la fin de la Nouvelle France

LES PAROISSES

Il faut savoir que dès 1663 et à plusieurs reprises par la suite, Louis XIV ordonna aux dirigeants de la colonie « d'empêcher les habitants de construire leurs habitations sur leurs terres et de les forcer à se regrouper en villages.

Une vision totalement ignorante de la réalité et pas étonnant! Elle n'a pas fonctionné!

En 1721 débute une opération de redécoupage des limites du territoire paroissial de la vallée du Saint-Laurent.

En 1730, il n'existait que très peu de véritables villes en Nouvelle-France: Louisbourg en Atlantique, Québec, Trois-Rivières et Montréal dans la vallée du St-Laurent, Détroit et la Nouvelle-Orléans plus au sud à l'intérieur du continent.

Les autorités coloniales voulaient éviter que le développement des agglomérations se fasse sans planification. Aussi il fut longtemps interdit aux paysans de morceler leurs terres et de les subdiviser en lots plus petits, susceptibles d'engendrer une densification des habitations d'où auraient pu naître les premiers villages.

La plupart des habitants de la Nouvelle-France habitaient à la campagne

Ces paroisses étaient plus exactement des missions ou des districts paroissiaux



L'ÉGLISE EN NOUVELLE FRANCE

VICKI ONUFRIU

avec Camille assis à une table discutent



Camille

« Salut Vicky ! Mon grand-père m'a dit que tu allais me dire que c'est quoi une religion »

Vicky

« Salut Camille, oui je peux t'en parler mais je ne suis pas une spécialiste dans ce domaine-là, mais j'aime beaucoup parler de ça.

On va voir, on va demander à Google si il sait c'est quoi une religion.

Ok Google RELIGION »

Google

« Religion, selon Wikipédia : Une religion est un système de pratiques et de croyances en usage dans un groupe ou une communauté. »

Vicky

« Hum ça veut dire que la religion est la manière dont les gens croient en Dieu, donc en Nouvelle France, les colons lorsqu'ils sont venus de la France pour venir s'établir ici, eux autres ils croyaient vraiment que la religion catholique c'était une bonne chose et que tout le monde devait croire absolument en ça. C'est quand ils ont rencontré les autochtones, ils ont cherché à imposer leur point de vue, pour que ce soit la religion catholique, que tout le monde croit. Évidemment ça été difficile parce que les autochtones avaient déjà leur propre Dieu.

Est que tu sais c'est quoi évangéliser ? »

Camille

« Non »

Vicky

« C'est d'essayer de faire convertir les gens pour pousser les gens à faire croire à sa propre religion.

Comme les Canadiens français qui sont venus ici, eux autres ils voulaient vraiment imposer la religion catholique. C'était très important pour eux, ils pensaient que c'était la seule religion qui était bonne.

Par contre l'Église catholique est devenue très importante en Nouvelle France »

Camille

« Gilbert pense qu'ils baptisaient le monde? »

Vicky

« Bien oui c'est vrai, les canadiens français qui sont venus ici, les religieux et les autres personnes trouvaient que c'était important que toute la colonie soit catholique, donc en ce moment-là ils baptisaient tous les enfants, toutes les personnes. Ils devaient se marier à l'église aussi à l'église catholique et se faire enterrer selon le rythme de l'église catholique.

Donc tout le monde allait à l'église régulièrement et c'est pour ça que l'Église catholique est devenue très importante en Nouvelle France.

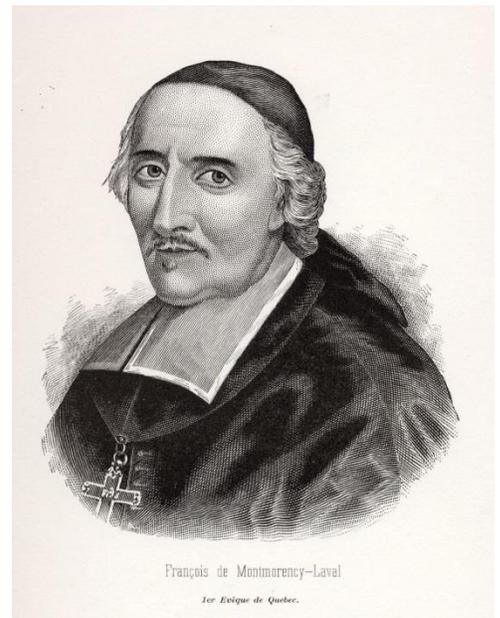
Par la suite l'évêque de Québec, Monseigneur Laval a été nommé pour être le premier évêque de la Nouvelle France. »

Camille

« Comme Laval »

Vicky

« Oui comme la ville de Laval, parce qu'au début c'était la seigneurie de l'Ile Jésus qu'on appelait, puis c'était son territoire en tant que seigneur à Mgr de Laval, c'est pour ça qu'on a nommé la ville en son honneur, mais il ne s'est pas vraiment occupé de sa seigneurie. »



NARRATION

En 1674, Monseigneur de Laval fait en sorte que Québec devienne un évêché et crée plusieurs paroisses. Toutes les églises de la Nouvelle-France sont ainsi dirigées par l'évêché de Québec.

L'Église se voit rapidement confier le mandat de l'éducation mais les colons et leurs enfants doivent travailler sur les terres ou apprendre un métier. Beaucoup d'élèves abandonnent les études.



L'Église joue également un rôle important dans la vie sociale des colons. La messe du dimanche demeure un moment de socialisation important pour les colons. .

Par ailleurs, le curé profite de cette occasion de grand rassemblement pour transmettre à ses paroissiens les messages et les directives des autorités de la colonie

VICKY

« Quand il y a assez de population dans un territoire, donc en ce moment-là on peut créer une paroisse, on peut faire venir un curé et pouvoir le faire vivre pour cette paroisse-là.

Dans ce temps-là, c'était très important, l'église était plus importante que le manoir seigneurial ou quoi que ce soit d'autres.

L'église était le bâtiment principal d'un village ou d'un territoire, parce que c'est là que les gens se rencontraient,

Tu sais qu'en ce temps-là, ça n'existaient pas les téléphones et ça n'existait pas non plus l'internet. Donc c'était très important que les gens puissent se rencontrer régulièrement pour discuter de qui se passait et partager les dernières nouvelles.

Après la messe, les gens restaient sur le parvis de l'église pour discuter ensemble et parler de ce qui se passait dans leur vie dans le fond. Et c'est pour ça que l'église et la religion sont restées importante parce que c'était toute la vie sociale était axée autour de ce bâtiment-là ».

TITRAGE ET NARRATION

En 1756, on dénombre 124 paroisses en Nouvelle-France.

Parmi celle, on retrouve ici au nord de Montréal :

Repentigny fondée en 1674 Lachenaie en 1683 Saint-Sulpice en 1703 Oka en 1721 et Terrebonne en 1727

LES SULPICIENS, SEIGNEURS DE MONTRÉAL

NARRATION



La compagnie des prêtres de Saint-Sulpice, appelés aussi sulpiciens, est une société de vie apostolique catholique fondée en 1645 à Paris par Jean-Jacques Olier

Ses membres sont appelés les sulpiciens, menant une vie commune sans vœux. À ce titre, ils ne sont pas considérés comme des religieux.

À leur arrivée les Sulpiciens visaient à établir une nouvelle Église en Nouvelle-France.

Missionnaires, éducateurs, mécènes, les Sulpiciens ont développé la ville de Montréal en pilotant des plans d'urbanisme et d'architecture.

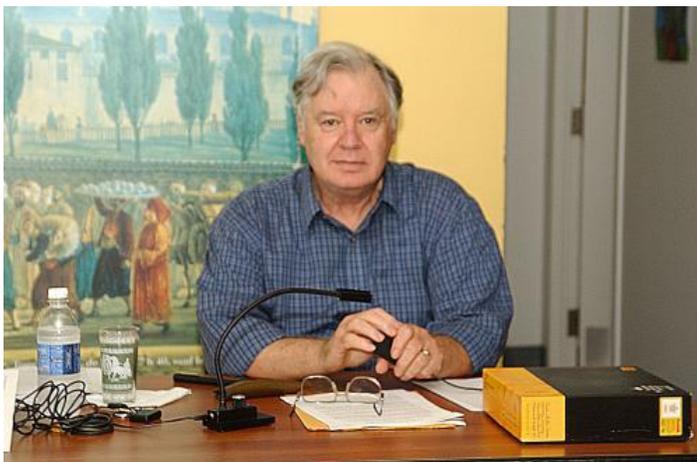
On leur doit rues, écoles, églises et la subdivision du territoire de Montréal.

Devenu des hommes d'affaires, les seigneurs en soutane, ils possédaient la seigneurie de Saint-Sulpice, la seigneurie de Montréal et au nom de ceux que l'on appelait « les sauvages », la seigneurie des Deux Montagnes.

En multipliant les concessions ils perçurent de plus en plus de rentes.

GILLES BOILEAU

Gilles Boileau auteur du Silence des Messieurs (1991), et de Mirabel en histoires (2009) nous exprime sa vision du rôle des Sulpiciens dans le développement des Laurentides:



Les terres sur lesquelles s'installèrent les Indiens étaient d'excellente qualité et furent vite défrichées et mises en valeur par ces Indiens qui maîtrisaient de mieux en mieux les diverses techniques de la culture des champs. Les seigneurs de l'île de Montréal, les Messieurs de Saint-Sulpice comprirent bien vite qu'il était de leur intérêt de céder ces terres fort accueillantes à des agriculteurs mieux aguerris, davantage susceptibles d'en tirer d'excellents rendements. Les sommes que les

sulpiciens retireraient de la vente ou de la concession de ces terres hautement productives, déjà défrichées par les Indiens, seraient directement proportionnelles à la qualité des sols.

LES SULPICIENS EN GUERRE AVEC LES VOISINS

À peine arrivé sur la seigneurie des Deux Montagnes, un premier conflit avec la Seigneuresse d'Argenteuil éclata. Une longue guérilla cadastrale qui dura de 1721 à 1735, s'engage alors entre la dame et les seigneurs

ROBERT SIMARD

« La seigneurie d'Argenteuil, il faut comprendre que c'est un lieu qui commence au pied du



Long-Sault, bon, et comme toutes les seigneuries de cette époque, s'en va de deux lieues vers un côté, la on part au pied u Long-Sault, on s'en va deux lieues vers l'ouest, et ça monte quatre lieues en profondeur sur le territoire.

On est habitué avec les seigneuries sur les rivières navigables, c'était comme ça que

ça se faisait, donc toujours dans un angle perpendiculaire à la rivière qui était navigable.

C'était aussi simple que ça.

En 1721, on concède la seigneurie du lac des Deux-Montagnes juste à côté aux Sulpiciens.

Les Sulpiciens, eux autres, connaissent le territoire et ils décident de juste inverser le perpendiculaire du quatre lieues plutôt que de mettre en montant vers le nord, ils le mettent en allant vers l'ouest et décide de prendre possession de l'ensemble du Long-Sault.



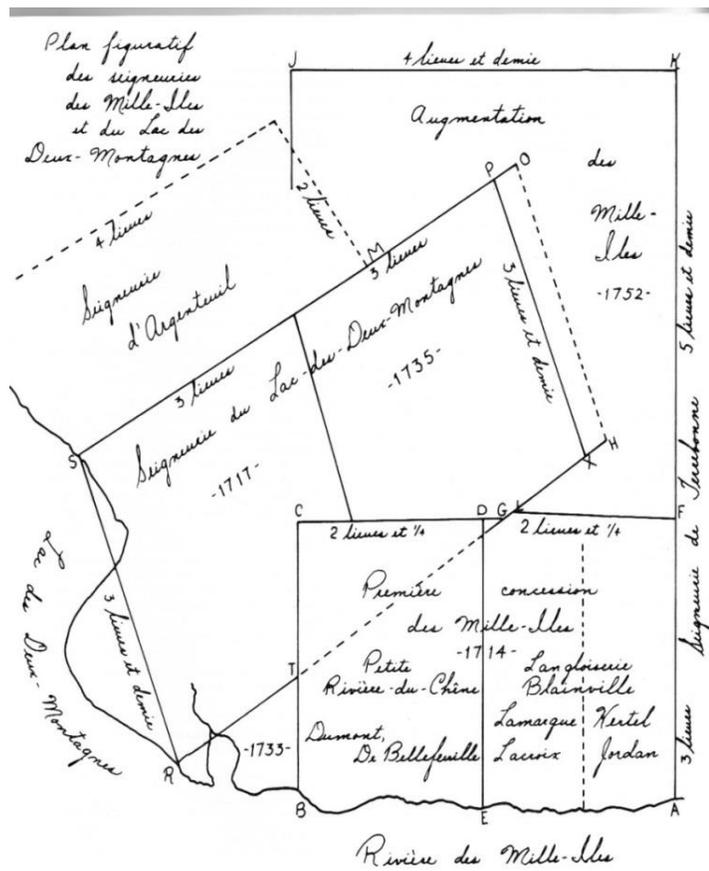
Donc, on parle du lac des Deux Montagnes, aller jusqu'en haut à Grenville.

Ça leur assure certainement un contrôle sur le transport des fourrures, sur la traite des fourrures et tout ça.

La dame d'Argenteuil, Marie-Louise Denis, décide de faire valoir ses titres et de 1722 jusqu'à 1731, ça été une bataille juridique qui l'a menée devant le roi lui-même en personne et en faisant valoir ses droits en retrouvant la promesse de concessions de Frontenac au grand-père de son mari. En retrouvant l'acte lui-même, qui a été produit en 1682, on a réussi à établir les droits royaux sur cette seigneurie et dès ce moment-là, Marie-Louise Denis a commencé à établir, donc à coloniser sa seigneurie d'Argenteuil.

Puis, on se retrouve à ce moment-là à rentrer à pénétrer à l'intérieur de la rivière du Nord, et ce sont surtout ces terres-là qui était aux confins de la rivière du Nord et de la rivière des Outaouais, qui ont été colonisée au départ. »

NARRATION



Les sulpiciens ont souvent eu recours à la justice pour régler leurs disputes, tant avec leurs censitaires qu'avec les Indiens

Pour les besoins de la mission les Sulpiciens avaient réclamé l'agrandissement de leur seigneurie en 1733, ce qui occasionna un premier conflit de bornage avec les Dumont.

En 1737, toujours pour les besoins de la mission qui leur avaient occasionnés des dépenses considérables, les Sulpiciens obtiennent une seconde augmentation.

A son tour en 1752, le sieur Dumont obtient une augmentation de sa seigneurie.

La position géographique différente des deux seigneuries, le désir effréné de s'approprier les plus grandes surfaces possibles à concéder, causa aux seigneurs de nombreux problèmes de bornage.

Mais la dispute qui attire le plus notre attention et qui n'a trouvé sa solution finale que près d'un siècle plus tard est le conflit à propos de 6 600 arpents de terre qui dura près de cent ans.

1743 à 1834

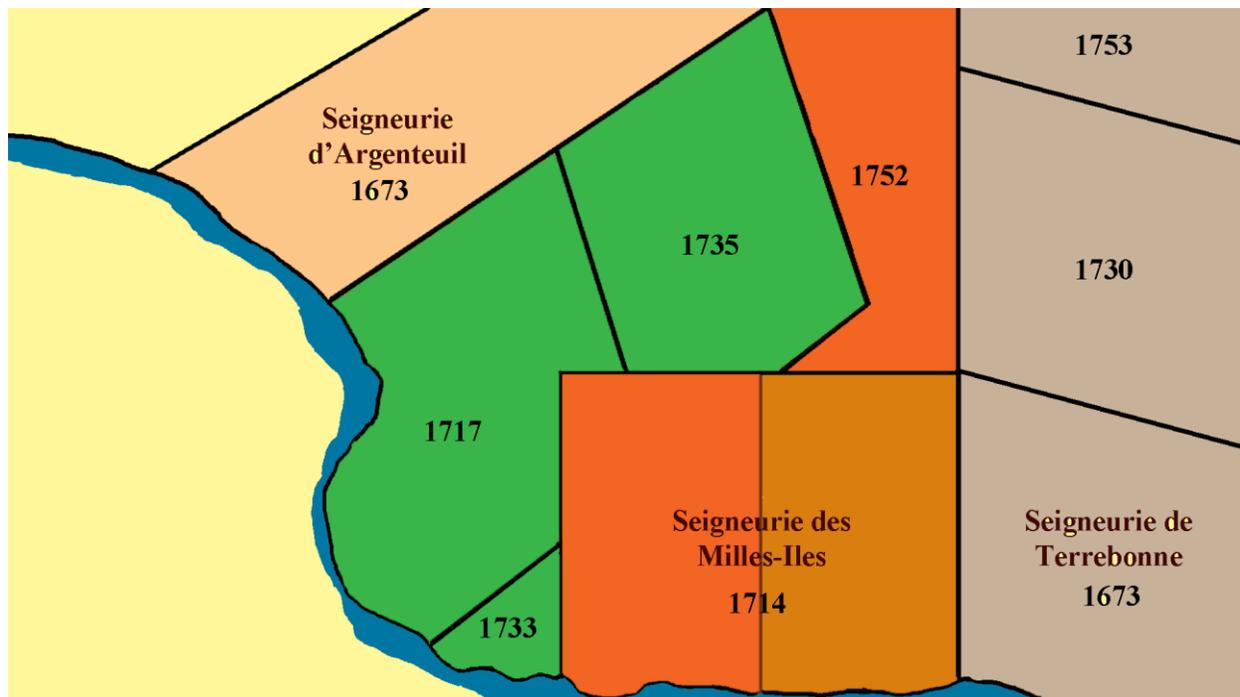
Après de multiples retards, contestations, réquisitions, mesurages et arpentages, la cour statua que les Sulpiciens devaient rendre 6 600 arpents qu'ils possédaient en trop.

La mauvaise foi des Messieurs qui refusaient de se conformer au jugement de Cour étira le conflit.

Les Sulpiciens capitulèrent enfin, mais à leur façon, en cédant aux seigneurs de la Rivière-du-Chêne quelques-unes de leurs plus mauvaises terres se réservant les bonnes terres de la côte Sainte-Marie.

Ces terres sont maintenant recouvertes à jamais par le béton des pistes de l'aéroport de Mirabel.

GRAPHIQUES DES TRANSFORMATIONS



AIDE-MÉMOIRE 1600-1760

LE PASSEUR DU TEMPS EMMÈNE CAMILLE AU PAYS DE LA MÉMOIRE DU TEMPS



NARRATION

1623

La calculatrice mécanique arrive à la période où Champlain érigeait la ville de Québec et que les premiers colons s'établissaient à New-York.

1643

Louis XIV devient roi à quatre ans au moment où l'on inventait le baromètre et que Montréal accueillait ses premiers colons.

1650

Marque l'invention de la pompe à vide, suivi de l'horloge à pendule en 1656

En 1682

La France est la première puissance d'Europe, la cour de Versailles vit son apogée.

Et enfin la paix existe dans la colonie.

1687

Newton énonce ses trois lois relatives au mouvement.

1698

C'est le début de l'ère des machines à vapeur avec l'invention de la pompe à vapeur.

1713

La France signe le traité d'Utrecht et cède l'Acadie à la Grande-Bretagne.

1714

Fahrenheit crée l'échelle de température pendant que l'on attribuait la seigneurie des Milles Ile et Louis XIV décède en **1715**.

1732

Le 16 septembre **1732** un tremblement de terre d'une magnitude de 5,8, a perturbé Montréal et la région des basses Laurentides. , les cheminées ont tombées et les murs fissurés, Ce séisme est l'un des séismes majeurs survenus dans la zone sismique de l'ouest du Québec.

1736

Inauguration de la première fonderie à Trois Rivières.

1745

70 000 personnes vivent en Nouvelle France tandis que plus au sud, dans les Treize colonies, l'on dénombre plus d'un million six cent milles de résidants. (1 600 000)

1752



Plus près de nous, dans les colonies du sud, Benjamin Franklin découvrait le paratonnerre.

1755

Les Anglais déportent plus de 6000 Acadiens.



1756

C'est la guerre de la Conquête ou guerre de Sept Ans

La guerre éclate entre la France et la Grande-Bretagne.

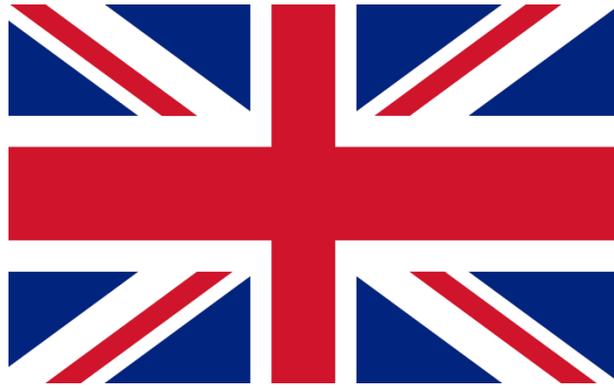
1759

Les Anglais attaquent Québec et la ville cède sous leurs assauts.

Montréal capitule à son tour en **1760**

1760 marque aussi le début de la 1e Révolution industrielle





LA CONQUÊTE

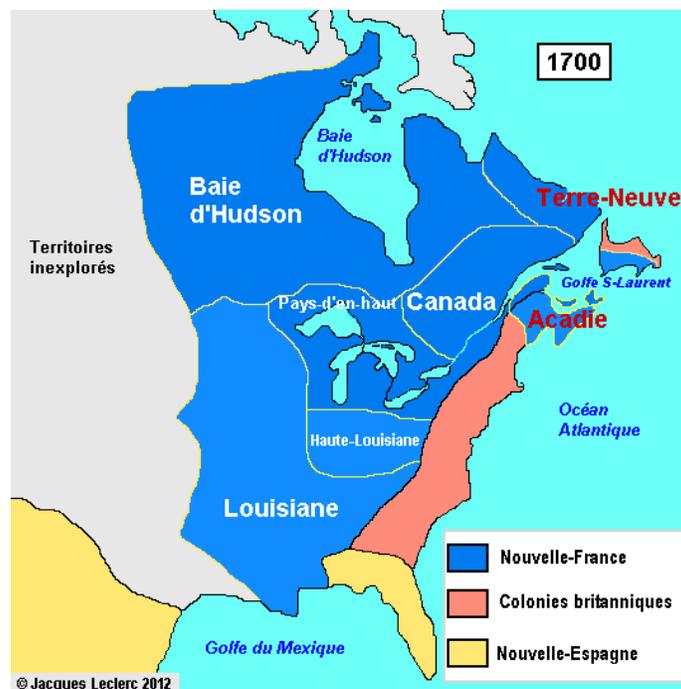
NARRATION

LA RIVALITÉ ENTRE LA FRANCE ET L'ANGLETERRE EN AMÉRIQUE

Au début du 18e siècle, le projet colonial des Français en Amérique du Nord se trouve au sommet de son expansion.

La position géographique de la Nouvelle-France empêchait l'expansion vers l'ouest pour les Treize Colonies anglaises qui comptaient à l'époque plus d'un million d'habitants à l'époque.

Carte de l'époque



GILBERT DESMARRAIS

Gilbert : « Mais après la fondation de Québec Trois Rivières et de Montréal, il va continuer ç avoir de l'exploration sur le continent nord-américain et les français vont avoir des rivalités pendant plusieurs années avec nos voisins du sud les anglais. Éventuellement ça va mener à la guerre de sept ans. »



Camille : « C'est quoi la guerre de sept ans ? »

Zachary : « Moi aussi, je veux savoir. »

Gilbert : « La guerre de sept ans aussi on la connaît sous le nom de la guerre de la conquête.

C'est des rivalités coloniales initialement, mais qui vont causer une excuse entre les français et les anglais qui se cherchent querelles depuis des siècles, pour se battre à l'échelle du monde et éventuellement gagner la Nouvelle France. »

« La bataille la plus connu, est que ça te dit

quelque chose, en 1759 ? »

Zachary : « Ce n'est pas celle des plaines d'Abraham ? »

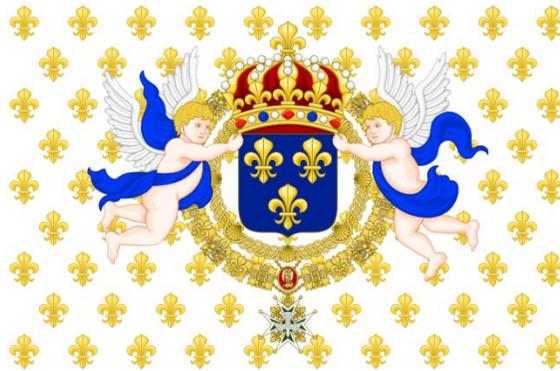


Gilbert : « Exactement ! À cette époque, le général Wolf avec une grande armée va réussir à vaincre, à battre Montcalm sur les plaines d'Abraham à Québec. L'année suivante il va prendre Montréal en 1760. »

NARRATION

- En attendant que cette guerre se termine et que le sort de la Nouvelle-France soit fixé, un gouvernement provisoire est mis en place dans la colonie: le régime militaire (1760-1763). L'objectif de ce régime militaire est d'administrer la colonie et d'y maintenir l'ordre et le calme.
- 1763 : La France abandonne la Nouvelle-France en signant le traité de Paris.

C'EST LA FIN DE LA NOUVELLE-FRANCE!



Voltaire écrit même

« On plaint ce pauvre genre humain qui s'égorge dans notre continent à propos de quelques arpents de glace en Canada, quelques arpents de neige qui ne valent pas les os d'un grenadier français. » Abandonnés de la mère-patrie, les Canadiens vont bien devoir apprendre à cohabiter avec l'envahisseur. »



LE MERCANTILISME

NARRATION

Voltaire cite ici le choix que fit la France lors de la signature du traité de Paris, de conserver la Nouvelle-France ou ses colonies des Antilles. Louis XV a préféré céder le Canada pour conserver plutôt les « îles à sucre » des Caraïbes.

JEAN LAMBERT



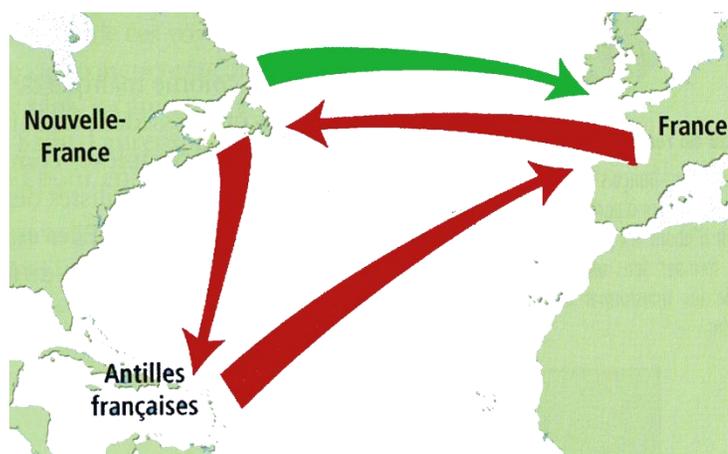
« Il faut bien garder à l'esprit que l'essor de la colonisation aux XVI, XVII et XVIII siècles n'était pas affaire de religion, même si celle-ci était omniprésente mais plutôt affaire de gros sous.

Ainsi, la France sous la direction de Jean-Baptiste Colbert, alors contrôleur des finances du royaume mit au point un commerce maritime triangulaire de telle

sorte que les bateaux marchands ne naviguaient jamais les calles vides.

Aussi, les navires quittaient la Métropole les calles pleines de produits manufacturés qu'il déchargeaient dans les ports coloniaux de la côte-est africaine, repartaient vers les Caraïbes chargés de bétail, de bois et parfois de quelques esclaves qu'ils déposaient sur les quais antillais pour ensuite retourner vers l'Hexagone chargés de sucre, une denrée très prisée des européens et surtout très lucrative pour les coffres du Roi.

C'est le début du mercantilisme un courant de pensée économique qui prône l'enrichissement des états par le commerce extérieur intensif et organisé, la plupart du temps au détriment des colonies.



Les quelques arpents de glace et de neige du Canada selon les mots-mêmes de Voltaire n'intéressaient peu ces marchands. On comprend dès lors que Louis XV n'hésita pas à céder dans le traité de Paris le Canada un gouffre financier pour conserver les " îles à sucre " des Caraïbes. »

BILAN DE LA NOUVELLE FRANCE

Jean Lambert

« La colonisation de la région nord de Montréal fut marquée par la lenteur, causée par le désintéressement des seigneurs, mais surtout par les guerres franco-iroquoises.

C'est dans le secteur de Terrebonne que s'initia en 1675 le développement de ce qu'on appelle la couronne nord de Montréal, lequel prit son essor après l'arrivée des Britanniques.

Les premiers colons de la rive nord furent natifs du pays, fils et filles des premiers arrivants français qui surent s'adapter à la rigueur du pays avec l'aide des autochtones, de leur habillement et de leurs habitudes.

Devenus de véritablement Canadiens, détachés administrativement et émotivement de la France, l'installation des Anglais à la gouverne du pays, ne leur causa aucuns chocs. Ils s'en accommodèrent d'ailleurs, assez bien!

Le dernier recensement effectué en Nouvelle France en 1754 dénombra pour Montréal 4 000 habitants soit 14 % de la population totale de la colonie.



Les voies de transport essentiel au développement économique, consistaient avant 1731 essentiellement dans les cours d'eau. Et en cette même année 1731 débutèrent les travaux de construction du chemin du Roy, qui terminé en 1737 relia Québec à Montréal.

Une randonnée à cheval de 4 jours était nécessaire pour le parcourir, deux si l'on poussait la bête au galop!

Parlant de cheval, cette bête de somme ne fit son apparition en Nouvelle-France qu'en 1647.

D'abord objet de luxe, vue son prix très élevé, il fallut attendre une vingtaine d'années afin que cet animal essentiel au labour et au déplacement des habitants ne leur fût accessible.

Enfin on le rappelle, les Britanniques s'allièrent à l'Église catholique pour maintenir la paix dans la colonie. Les religieux se virent confié l'éducation et la santé.

Les Sulpiciens conservèrent leurs seigneuries et devinrent l'un des plus grands propriétaires fonciers de la région. »

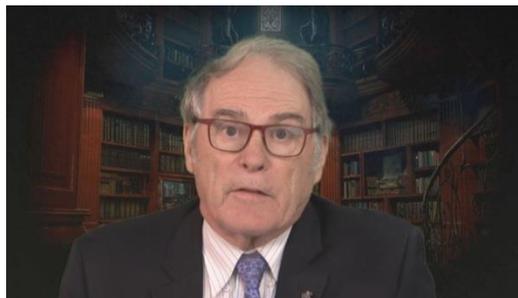


TABLE DES MATIERES

ÉPISODE 2	2
PRÉSENTATION DE L'ÉPISODE.....	2
JEAN LAMBERT	2
LES DÉBUTS.....	3
<i>Gilbert interroge Camille et Zacharie vient se joindre à la conversation</i>	4
LA FRANCE IMPLANTE UNE SOCIÉTÉ DURABLE EN AMÉRIQUE DU NORD.....	7
FRONTENAC.....	8
L'ORGANISATION DE LA NOUVELLE-FRANCE	10
LES GOUVERNEMENTS	11
LE GOUVERNEMENT DE MONTRÉAL	11
<i>Seigneurie de Montréal</i>	12
ÉPISODE 3	13
PRÉSENTATION DE L'ÉPISODE.....	13
JEAN LAMBERT	13
LES SEIGNEURIES	14
<i>Seigneurie de l'Île Jésus (Laval)</i>	14
<i>Seigneurie Saint Sulpice</i>	15
<i>Seigneurie de Repentigny</i>	16
<i>La minute du Forgeron Conteur</i>	18
<i>Seigneurie de Terrebonne</i>	19
<i>Arrivée du Curé Louis Lepage de Sainte-Claire</i>	20
<i>Seigneurie d'Argenteuil</i>	23
<i>Seigneurie Petite-Nation</i>	26
ÉPISODE 4	29
<i>Présentation de l'épisode</i>	29
<i>La seigneurie des Mille-Îles</i>	30
<i>La seigneurie de la Rivière-du-Chêne</i>	31
<i>La seigneurie de Blainville</i>	32
<i>Seigneurie du Lac Deux-Montagnes</i>	34
VISITE À LA MISSION OKA DE LOUIS FRANQUET.....	35
LE SYSTÈME SEIGNEURIAL.....	36
LA VIE EN NOUVELLE FRANCE.....	39
<i>La minute du Forgeron Conteur</i>	39
ÉPISODE 5	41
<i>Présentation de l'épisode</i>	41
LES PAROISSES	42
L'ÉGLISE EN NOUVELLE FRANCE	43
LES SULPICIENS, SEIGNEURS DE MONTRÉAL.....	46
<i>Les Sulpiciens en guerre avec les voisins</i>	47
AIDE-MÉMOIRE 1600-1760.....	50
<i>Le passeur du temps emmène Camille au pays de</i>	50
<i>La mémoire du temps</i>	50
LA CONQUÊTE.....	53
LA RIVALITÉ ENTRE LA FRANCE ET L'ANGLETERRE EN AMÉRIQUE	53
C'EST LA FIN DE LA NOUVELLE-FRANCE!.....	55
LE MERCANTILISME.....	56
BILAN DE LA NOUVELLE FRANCE.....	57